



Rapport
d'activités
2018

2018 EN UN CLIN D'OEIL !

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



La CAPM est heureuse du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Fin 2018, sept ans après l'ouverture du Musée, ce sont déjà près de 758 000 visiteurs qui s'y sont rendus pour effectuer un voyage historique.

En cette cinquième et dernière année de célébration du Centenaire, les visiteurs sont venus nombreux du monde entier et de toutes les générations participer aux commémorations à l'image de la journée du 11 novembre et du spectacle nocturne célébrant le Centenaire de la signature de l'Armistice. Ils ont grandement profité de la diversité des parcours, activités et animations proposés. Car au Musée de la Grande Guerre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges et l'équipe du Musée est particulièrement attentive à ce que chacun trouve ce qui lui correspond.

SPORTISSIMEAUX En 2018, les 8 et 9 septembre

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses et à des démonstrations continues. SportissiMeaux est le 1^{er} forum associatif seine-et-marnais. L'espace Cultur'àMeaux, inauguré en 2016, était de nouveau présent et a offert aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles. Ce rendez-vous important pour les activités de toutes les générations draine entre 8 000 et 10 000 visiteurs.



1918 / 2018

Le centenaire



BIBLIOBUS

Depuis 2005, le bibliobus intercommunal constitue un véritable réseau de lecture publique itinérant sur l'ensemble du territoire de la CAPM. Alliant convivialité et culture, il s'agrandit pour assurer un accueil encore plus agréable avec un jardin d'été et des arrêts tout public toujours plus nombreux. Ce service, qui vient compléter les offres de lecture déjà existantes sous forme associative ou municipale dans les communes de l'Agglomération, témoigne de la politique culturelle sur notre territoire et de la force de l'engagement de la CAPM dans ce domaine.



LA MULTIPLICATION DES PME SUR LE PAPM

Inauguré en 2015, le Parc d'Activités du Pays de Meaux est une locomotive pour l'emploi par l'implantation et le développement d'entreprises. Grâce à sa localisation géographique stratégique, à sa connexion aux grands axes routiers et autoroutiers et à son environnement, il a déjà séduit de grands noms : Immochan, Prologis, C&A, GEFEC ou encore GACHES Chimie, WIAME VRD et Kilic. Dans ce cadre architectural soigné et offrant des services de qualité, les nouvelles entreprises ne cessent de se multiplier et ont d'ores-et-déjà abouti à la création de 2000 emplois. Le territoire devient un poumon attractif, pratique, innovant et commercial !



Sommaire

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

- L'organisation 10
- Les membres du conseil
communautaire 11
- Les commissions thématiques 16
- Le budget 18

UN AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

- Réaliser un pôle économique
et commercial majeur 22
- Favoriser au quotidien l'emploi
pour tous 32
- Limiter l'ampleur du changement
climatique 38
- Préserver l'environnement 48
- Promouvoir le Musée de la
Grande Guerre 50
- Développer un accès à la culture
pour tous 54
- Initier une politique sportive
ambitieuse 58
- Impulser une politique volontariste
de l'Habitat 56
- Œuvrer activement à la sécurité de
tous 70
- Optimiser l'offre de transports 78
- Assurer une collecte des déchets
efficace, responsable et durable 73
- Aller vers un territoire 100%
numérique 87
- Donner une place de choix à la Petite
Enfance 90

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La CAPM intervient dans les
22 communes 96
- 131 délibérations pour 5 conseils... 100
- La charte de la CAPM 112
- Les 22 communes de la CAPM 114



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au cœur des échanges franciliens, la CAPM conjugue toutes les initiatives et les énergies de ses communes pour déployer un programme d'actions ambitieux et pragmatique, dans un esprit rassemblé et solidaire.

À 18 communes puis à 22 depuis 2017 et bientôt 26 en 2020, nous avons entrepris un travail de fond pour bâtir l'avenir de notre territoire, un territoire à la fois rural et urbain qui porte des projets communs d'envergure pour accroître la qualité de vie de ses habitants.

Tous ensemble, nous avons poursuivi les **grands projets structurants de l'agglomération comme la commercialisation du PAMM ou le développement de l'offre touristique du Musée de la Grande Guerre. Nous souhaitons aussi faire de notre territoire un modèle en matière de développement durable comme l'atteste l'implantation d'un grand parc photovoltaïque.**

Ces actions, nous les avons entreprises malgré un contexte financier toujours plus contraint du fait de la baisse des dotations aux collectivités. **Le travail collectif des élus et des agents a permis la poursuite du plan pluriannuel de précaution, la préservation des services de la CAPM et la mise en œuvre de nos projets.** Je les en remercie très chaleureusement.

Le rapport d'activités pour l'année 2018, que je suis heureux de vous présenter, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible de cette action mise en œuvre au quotidien par la CAPM.

Vous pouvez compter sur mon engagement de tous les instants, ainsi que celui des élus de notre territoire, pour faire grandir et réussir notre beau territoire de la CAPM. **Car notre volonté première est toujours intacte : faire de la CAPM un lieu de vie où chaque habitant peut travailler, se divertir, se cultiver, réfléchir et vivre heureux.**

Très bonne lecture à toutes et à tous,

Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux,
Maire de Meaux.

Le Pays de Meaux en 2018

- **22** communes
- **17 000** hectares
- **99 935** habitants
- **5 642** entreprises au 31 décembre 2014
- **27 500** emplois



Présentation instituti moyens financiers et

Garantir le respect de la spécificité des communes membres
accru et une solidarité plus affirmée de notre territoire, telle



onnelle, humains

tout en permettant un dynamisme
est notre ambition.

Dotée de compétences élargies et d'institutions solides, la CAPM poursuit un même objectif depuis sa création : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie dans le respect des spécificités de chaque commune. Cinquième année de mandat du Conseil communautaire, 2018 est marquée par la réalisation de nombreuses actions.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

22 communes rassemblées au cœur de la Seine-et-Marne

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2003, la CAPM regroupe 18 communes : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varredes, Vignely et Villenoy. En 2017, les communes de Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon et Saint-Soupplets ont rejoint la CAPM portant ce nombre à 22.

Au cours des travaux de création de la CAPM, le souci constant était de permettre à chaque commune de participer, **en respectant totalement les équilibres** entre la commune-

centre de Meaux, les 6 communes dites "moyennes" et les 15 communes dites "rurales". Plus de dix ans après la naissance de la CAPM, c'est toujours cette même logique qui oriente ses travaux. La CAPM exerce ses compétences comme communauté de moyens **au service des habitants du Pays de Meaux dans le respect du principe d'autonomie des villes.**

Au cœur du département de Seine-et-Marne, à deux pas de Roissy et de Marne-la-Vallée et à proximité de Paris, la CAPM occupe une **position géographique stratégique** qui lui confère un fort potentiel économique, social et culturel. Alliant tout à la fois urbanité et

► CHIFFRES CLÉS

MEAUX

56 144 Meldois
1 500 hectares

NANTEUIL-LÈS-MEAUX

6 309 Nanteuillais
760 hectares

TRILPORT

5 080 Trilportais
1 100 hectares

CRÉGY-LÈS-MEAUX

5 001 Crégysois
360 hectares

VILLENOY

4 525 Villenoisiens
740 hectares

MAREUIL-LÈS-MEAUX

3 524 Mareuillois
717 hectares

CHAUCONIN NEUFMONTIERS

3 360 Coconiens
1 740 hectares

SAINT-SOUPPLETS

3 262 Sulpiciens
1 378 hectares

VARREDES

1 986 Varredoï
800 hectares

MONTHYON

1 746 Monthyonnais
1 211 hectares

FUBLAINES

1 296 Fublainois
550 hectares

Faire plus, ensemble pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la préservation de l'environnement et la dynamisation du territoire.

C'est la devise de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM).

ruralité, la CAPM est caractérisée par la diversité et la complémentarité de ses communes. Ce formidable atout peut s'illustrer en quelques chiffres : 22 communes, 17 000 hectares, 99 935 habitants, 5 462 entreprises, 27 500 emplois.

Mieux connaître les travaux de la CAPM

Privilégiant la proximité avec ses habitants, la CAPM présente ses missions, ses atouts et ses activités sur son **site internet et sur les réseaux sociaux**. Ces supports sont un trait d'union entre les élus du Pays de Meaux et les acteurs présents sur le territoire (habitants, actifs, entreprises et autres partenaires).

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville dans la communauté.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Création et gestion d'aires d'accueil de gens du voyage
- Développement des NTIC
- Développement de l'enseignement sportif, artistique et culturel
- Possibilité d'aménagement des friches
- Aménagement des rives de la Marne et autres cours d'eau
- Aménagement et gestion des terrains de grands passages
- Pôles d'échanges multimodaux
- Petite enfance
- Tourisme.

GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

1 289 Germignois
1 176 hectares

PENCHARD

1 111 Penchardais
430 hectares

CHAMBRY

1 011 Chambrysiens
980 hectares

ISLES-LÈS-VILLENY

910 Insuvilets
700 hectares

TRILBARDOU

699 Triboulois
795 hectares

POINCY

668 Pepitois
620 hectares

MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

594 Monticellois
472 hectares

BARCY

340 Barciens
700 hectares

VIGNELY

340 Vigneliens
360 hectares

FORFRY

192 Forfrysiens
580 hectares

GESVRES-LE-CHAPITRE

147 Gesvrois
423 hectares

Source : INSEE

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'ORGANISATION

Assurer un **développement efficace, harmonieux et durable** de son territoire, telle est la finalité de la CAPM.

Pour ce faire, un certain nombre de domaines ont été reconnus d'intérêt communautaire pour chaque compétence. La CAPM s'est alors engagée à les gérer.

Trois instances de décision assurent, par leurs décisions, la gestion de ces domaines :

- Le Conseil communautaire, assemblée délibérante composée de 68 élus qui adopte les décisions de la CAPM ;

- 15 commissions thématiques, en charge de la préparation des dossiers soumis au Conseil communautaire ;

- Le bureau communautaire, composé du Président et des Vice-Présidents et qui définit les grands axes de la politique intercommunale.

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus, la CAPM dispose d'une administration composée de 319 agents aux compétences pluridisciplinaires.



LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'assemblée délibérante est composée de 68 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct lors des dernières élections municipales et communautaires. La loi fixe le nombre de sièges en fonction du nombre d'habitants dans l'ensemble de l'Agglomération. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers compte tenu de la population.

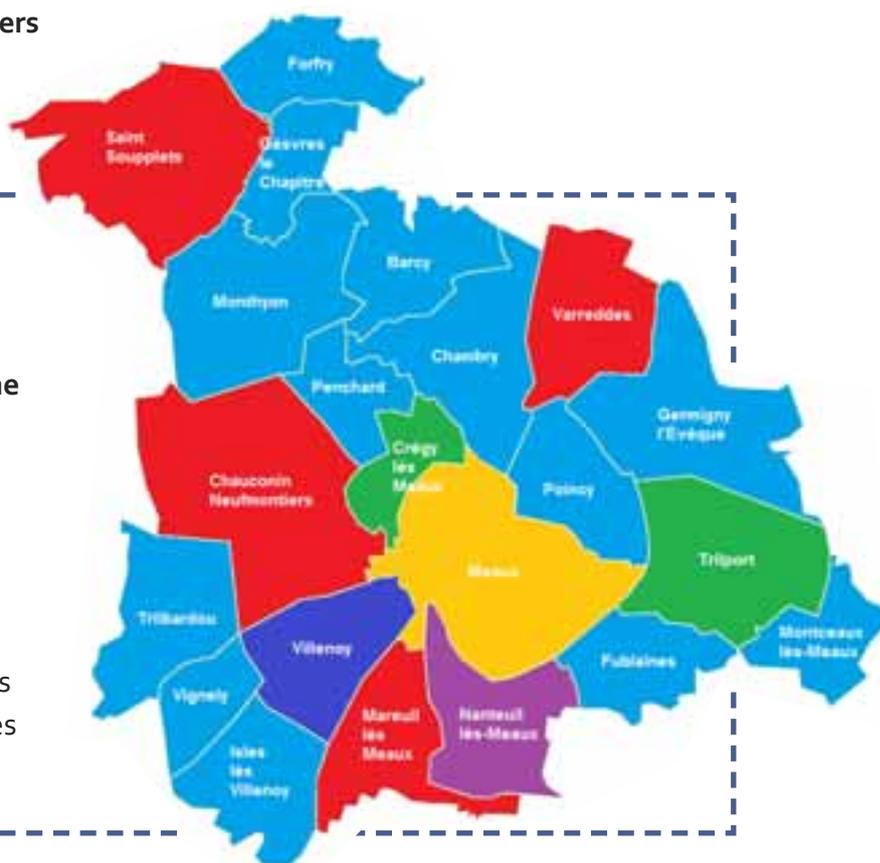
Tous les deux mois, les 68 délégués communautaires se réunissent en assemblée plénière pour adopter officiellement, à la majorité, les décisions de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Ces réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PAR COMMUNE

Strate démographique de la commune

Nombre de sièges

- ▶ 0 à 1 699 habitants : 1 siège
- ▶ de 1 700 à 3 299 habitants : 2 sièges
- ▶ de 3 300 à 4 499 habitants : 3 sièges
- ▶ de 4 500 à 49 999 habitants : 4 sièges
- ▶ de 5 000 à 49 999 habitants : 5 sièges
- ▶ de plus 50 000 habitants : 31 sièges



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, délégué au Développement Économique



Régis SARAZIN

Vice-Président délégué au Développement Durable, aménagement des berges, à la circulation douce à la Sécurité et prévention de la délinquance
NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Anne DUMAINE

Vice-Présidente déléguée à l'Habitat, au Logement et à l'Aménagement urbanistique
PENCHARD



Bernard LOCICIRO

Vice-Président délégué au Développement Economique, l'Emploi et l' Insertion
MEAUX



Christian ALLARD

Vice-Président délégué aux Sports et aux Installations sportives
MEAUX



68 délégués communautaires titulaires
+ 319 agents administratifs
= ce sont près de 400 personnes qui se
mobilisent au service des habitants du
Pays de Meaux !



Jean-Michel MORER
Vice-Président délégué aux
Transports, à la Voirie et aux
Parcs de Stationnement
TRILPORT



Daniel BERTHELIN
Vice-Président délégué
au Personnel
POINCY



Olivier MORIN
Vice-Président délégué au
Tourisme et au Numérique
MEAUX



William LEPRINCE
Vice-Président délégué
aux Gens du voyage
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jacques DREVETON
Vice-Président délégué à
la Gestion des déchets
TRILBARDOU



Muriel HERICHER
Vice-Présidente déléguée à
la Culture, à l'Enseignement
culturel et au Patrimoine
MEAUX



Michel VENRIES
Vice-Président délégué
à la Petite enfance
VILLENOY



Jean PIAT
Vice-Président délégué à
la Communication, aux
Manifestations et à
la Vie associative
VIGNELY



Stéphane DEVAUCHELLE
Vice-Président délégué au
développement des relations
avec les zones aéroportuaires
de Paris CDG, le Bourget,
et le Grand Roissy
SAINT-SOUPPLETS



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Pierre-Edouard DHUICQUE
BARCY



Katia VACHER
(suppléante)
BARCY



Dominique DELAHAYE
CHAMBRY



André DELALANDE
(suppléant)
CHAMBRY



Danielle RUBAL
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jean-François PARIGI
MEAUX



Michel BACHMANN
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Marie LEAL
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Gérard CHOMONT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Guy PIPET
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Colette JACQUET
MEAUX



Corinne PONOT ROGER
MEAUX



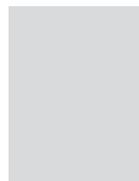
Joëlle BORDINAT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Jacques NEDELLEC
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Alain BON
FORFRY



Martine MAISSE
(suppléante)
FORFRY



Marie-Cécile SCHMIDT
MEAUX



Alain BOURGEOIS
MEAUX



Patrick BRIET
FUBLAINES



Emmanuelle DELOZANNE
(suppléante)
FUBLAINES



Aline MARIE MELLARE
GERMIGNY L'ÉVÈQUE



Alain BRIAND
(suppléant)
GERMIGNY L'ÉVÈQUE



Alain MERAT
MEAUX



Chantale GILEWSKI
MEAUX



Daniel MAURICE
GESVRES-LE-CHAPITRE



Emmanuel MAURICE
(suppléant)
GESVRES LE CHAPITRE



Emmanuel BOURGEOIS
ISLES-LÈS-VILLENY



Frédéric HERVIER
(suppléant)
ISLES-LÈS-VILLENY



Pascal HEMERY
MEAUX



Michèle NOUBLANCHE
MEAUX



**Hamida REZEG
MEAUX**



**Evelyne VAISSIERE
MEAUX**



**Ouahid ABASSI
MEAUX**



**Martial SOUVERAIN
MEAUX**



**Béatrice ROULLAUD
MEAUX**



**Michel BELIN
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX**



**Emmanuelle VIELPEAU
MEAUX**



**Saly DIOP
MEAUX**



**Claude CIELECKI
(suppléant)
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX**



**Claude DECUYPERE
MONTHYON**



**Jean-Luc PECHARMAN
(suppléant)
MONTHYON**



**Hélène CHOPART
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Alexandra
KELLER-BOURILLON
MEAUX**



**Fernando RODRIGUES
MEAUX**



**Claude MILLION
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Catherine AMADO
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Philippe BOTTIN
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Pascal TUFFIN
(suppléant)
PENCHARD**



**Didier ATTALI
MEAUX**



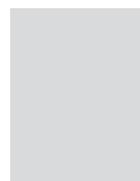
**Emilie BUFFE
MEAUX**



**Jean Jacques POIREL
(suppléant)
POINCY**



**Françoise LOGEROT
(suppléante)
SAINT SOUPPLETS**



**Matthieu FOURNY
(suppléant)
TRILBARDOU**



**Gérard MORAUX
TRILPORT**



**Laurent GUILLAUME
MEAUX**



**Virginie HUBLET
MEAUX**



**Danielle BOURGUIGNON
TRILPORT**



**Eric KRAEMER
TRILPORT**



**Jean-Pierre MENIL
VARREDES**



**Isabelle CARTIER
VARREDES**



**Christian PASTOR
MEAUX**



**Chantal MENNESSON
MEAUX**



**Frédéric GROSJEAN
(suppléant)
VIGNELY**



**Gilbert LAMOTTE
VILLENY**



**Mireille ENDRESS
VILLENY**

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 15 commissions thématiques sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM.

Composées chacune de 10 à 35 délégués, les 15 commissions thématiques se réunissent régulièrement dans l'une des 22 mairies de la CAPM. Elles se tiennent sous la présidence d'un élu et en présence du Vice-Président en

charge du domaine concerné. Avec l'aide des services administratifs de la CAPM, les délégués proposent, échangent, développent et évaluent les politiques qui sont et qui seront mises en œuvre.

Les 15 commissions thématiques de la CAPM

- Développement économique, Emploi et insertion ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voirie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Patrimoine ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et Aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances et charges transférées ;
- Administration générale et personnel ;
- Prévention de la Délinquance / Sécurité ;
- Politique de la Ville ;
- Petite Enfance.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif de l'Agglomération, le bureau communautaire est composé du Président de la CAPM et des 13 Vice-Présidents qui ont chacun en charge une délégation.

Le bureau communautaire s'est réuni tous les 15 jours en 2018. En présence du DGS et du directeur de cabinet, il valide les projets présentés par les 15 commissions

et permet de définir les grands axes de la politique intercommunale et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



UN BUDGET MAÎTRISÉ AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX À 22 COMMUNES

Pour l'année 2018, le budget principal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à 22 communes s'élevait à 57,3 millions d'euros (fonctionnement et investissement).

Pour rappel, les principaux services gérés par la CAPM en 2018 sont :

les Ordures Ménagères, la Communication, l'Action économique, le PP2C, la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le Bibliobus, les ZAE, le service Patrimoine Art et Histoire, la Petite enfance, le Conservatoire et l'Harmonie, la Propreté urbaine, le RAM intercommunal, l'École des sports, le Cops, l'Urbanisme, les Transports.

Le Budget principal primitif, donc prévisionnel de la CAPM voté en 2017 était de :

- En fonctionnement : 54,8 millions €
- En investissement : 10 millions €

Le compte administratif 2018 quant à lui retrace les opérations de l'année écoulée.

Il a été adopté durant le Conseil Communautaire du 29 juin 2019.

Le résultat est le suivant :

- Résultat de clôture en fonctionnement :
+ 9,7 millions €
- Solde d'exécution en investissement :
- 4,1 millions €
- Soit un résultat net excédentaire :
+ 5,56 millions €

Les services de la CAPM s'autofinancent !

Quelques exemples :

	Dépenses	Recettes	Taux d'autofinancement
Harmonie Conservatoire	171 494 €	16 120 €	9,4%
Piscines	1 795 603 €	357 755 €	19,6%
Petite enfance	410 867 €	85 273 €	20,75%
Police intercommunale	233 215 €	50 401 €	21,6%
Musée de la Grande Guerre	2 534 743 €	768 176 €	30,31%

De tous les services de la CAPM, celui qui présente le meilleur taux d'autofinancement est le Musée de la Grande Guerre.

Le contexte financier est difficile. Les dotations de l'État après avoir fortement diminué depuis 2013 ont été à peine stabilisées en 2017 et 2018. Dans le même temps, les contraintes réglementaires sont de plus en plus fortes et impactent le budget de la CAPM. Néanmoins, la gestion rigoureuse de l'argent public permet cette année encore de dégager un excédent de fonctionnement et ainsi de continuer à investir dans tous les domaines et dans toutes les communes.

Les principales recettes de fonctionnement :

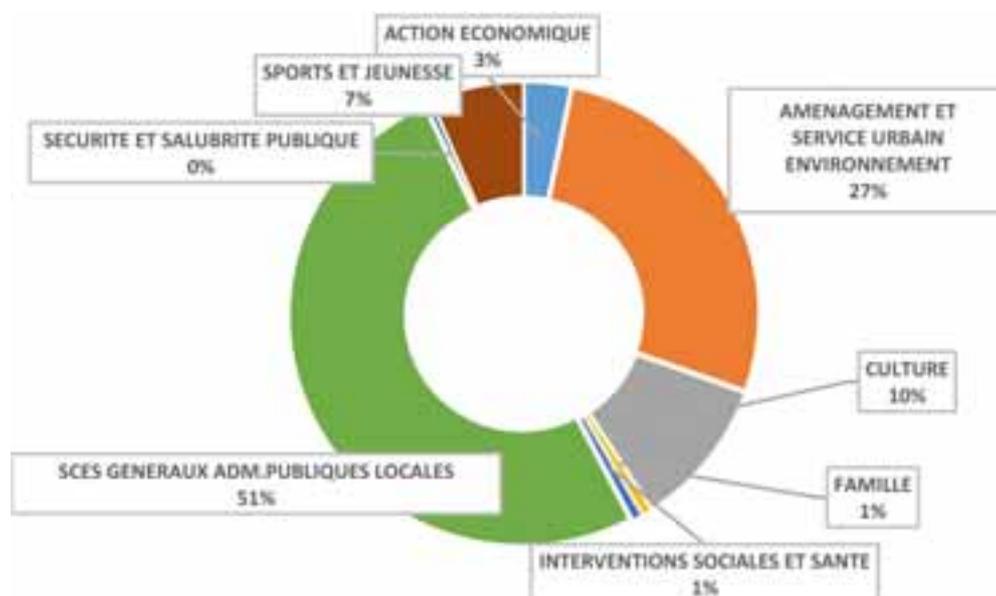
- Taxes foncières d'habitation : **20,68 millions €**
- Fiscalité professionnelle : **7,19 millions €**
- Taxes pour utilisation des services publics et taxe d'enlèvement des O.M. : **12,8 millions €**
- Dotation globale de fonctionnement : **8,45 millions €**

Les principales recettes d'investissement :

- Subventions d'investissement : **0,318 millions €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **2,55 millions €**
- Emprunt : **0 millions €**

La CAPM n'a pas mobilisé d'emprunt en 2018.

L'analyse des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.



Un an d'actions et de au service du Pays de

Depuis plus de 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au
blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières
service de nos communes et de nos habitants.



résultats Meaux

quotidien. Partis d'une copie
années, une communauté au

Les élus de la CAPM poursuivent un triple objectif pour construire une communauté au service de tous. Il est fondamental de bâtir un territoire dynamique et durable, créateur d'emplois et de ressources.

Il est indispensable d'établir un territoire attractif et sûr, qui offre un accès à tous à la culture et au sport. Il est enfin essentiel de façonner un territoire pratique et de proximité, pour faciliter le quotidien de chacun.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

RÉALISER UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

L'emploi et le développement économique de la CAPM sont au cœur des priorités des élus. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et porteurs de projets un territoire attractif et dynamique. Avec des projets d'envergure tels que le Parc d'Activités du Pays de Meaux, Meaux et son agglomération s'inscrivent peu à peu comme un pôle économique majeur de l'Est Francilien.



PERSPECTIVES :

- Un accord a été établi entre la Société CIBEX et LIDL pour le développement de la plateforme logistique du groupe sur la ZAC Arpent Videron.
- Terrains commercialisés en 2018 par la CAPM :
 1. **SCI MB IMMOBILIER** (ZI Meaux – Rue Ampère) : **Début des travaux courant 2019 / début 2020. Terrain de 3 473 m — pour un montant de 40 000 €.**
 2. **LC Trade** (dernier foncier en ZI Meaux – Rue des Frères Lumière) : **Dossier validé en Conseil Communautaire du 14/12/2018. Terrain de 6 136 m — pour un montant de 306 800 € HT.**
 3. **M.DOS SANTOS** (ZA La Halotte sur Trilport) : **Dossier validé en Conseil Communautaire du 14 décembre 2018. Terrain de 4 695 m — pour un montant de 152 118 € HT.**
 4. **TAN Transports** (PAPM) : **Validé en Conseil Communautaire en juin 2018. La société est en cours d'implantation et la fin des travaux est prévue pour octobre 2019.**

CHIFFRES CLÉS :

- 7 405 établissements actifs.
- 14 parcs et zones d'activités économiques, avec près de plus de 22 000 emplois.
- Création de 4 000 emplois à moyen-long terme sur le PAPM.

Depuis sa création, la CAPM a l'ambition tout à la fois de renforcer le tissu économique local avec le développement et l'implantation d'entreprises et d'offrir de nouveaux emplois aux habitants.

Pour ce faire, elle a notamment travaillé à la requalification des zones d'activités, au développement de nouveaux services, à l'animation du réseau des acteurs économiques locaux et à l'ouverture d'un parc d'activités.

Les résultats sont les suivants :

- 7 405 établissements actifs recensés en 2018 dans la CAPM, dont 77,24% se trouvent dans les communes de Meaux (57,03%), Mareuil-lès-Meaux (5,24%), Nanteuil-lès-Meaux (5,98 %), Trilport (4,90%) et Villenoy (4 %).
- 18,20 % des établissements présents dans une zone d'activités de la CAPM.
- Près de 2000 emplois générés sur le PAPM.

La CAPM fait preuve d'un véritable dynamisme économique. Elle a d'ailleurs lancé une démarche attractivité à l'été 2015

pour fédérer un grand nombre d'acteurs majeurs du territoire, publics et privés, et construire une stratégie partagée visant à développer l'attractivité du Pays de Meaux.

LE PAPM, UNE LOCOMOTIVE POUR L'EMPLOI

Les objectifs du Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) sont clairs et très pragmatiques dans un contexte économique difficile :

- **L'implantation de nouvelles entreprises** dans un cadre architectural soigné et sécurisé avec une offre de services de qualité.
- **La création de 4 000 emplois** à moyen et long terme afin de favoriser l'attractivité du territoire : la création d'emplois apporte de nouveaux habitants, de nouvelles compétences, de nouveaux chaland pour nos pôles commerciaux. C'est un cercle vertueux au profit de Meaux et de son Agglomération. 2000 emplois directs et indirects ont d'ores et déjà été apportés sur le territoire grâce au PAPM.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE



LES ENTREPRISES S'INSTALLENT

• ILÔTS 1 ET 2 : SAISONS DE MEAUX

Le Centre Commercial "Saisons de Meaux" a ouvert ses portes le 20 octobre 2015. Il faut rappeler que le choix des élus de la CAPM a été de doter le territoire d'un centre commercial d'envergure régionale pour deux raisons majeures : enrayer l'évasion commerciale vers Claye-Souilly et Val d'Europe et répondre à une forte croissance de la zone de chalandise actuelle et à venir puisque le Pays de Meaux devrait franchir le seuil des 100 000 habitants. Il s'avérait donc nécessaire de se doter d'un équipement commercial structurant

pouvant répondre aux attentes des habitants et consommateurs. Aujourd'hui, les Saisons de Meaux accueillent désormais près de 4,5 millions de visiteurs par an notamment grâce à une communication recentrée, renforcé par Leroy Merlin, Décathlon et Mc Donald's, locomotives plébiscitées par de nombreux consommateurs.

Depuis son inauguration, le Centre Commercial "Saisons de Meaux" s'associe pleinement dans les animations de la ville et de la CAPM, collaboration fortement appréciée des différents acteurs.

Aujourd'hui, de nombreuses actions de partenariat existent ou sont en projet.



Afin de poursuivre son agrandissement et développer de nouvelles attractivités / services, le groupe CEETRUS s'est positionné sur la dernière parcelle dite "Pointe Nord de l'Ilôt Commerce". Cette parcelle de 12 341 m², dont la cession a été validée au Conseil Communautaire du 14 décembre 2018, permettra au groupe de développer de nouvelles enseignes commerciales qui viendront renforcer celles déjà existantes.

• ILÔT 3 : IMA

L'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) a effectué sa première rentrée au mois de septembre 2015. Au 31 décembre 2018, il accueille près de 1 000 jeunes étudiants et stagiaires. **Ce centre de formation et de recherche ouvre ses portes à des stagiaires et apprentis en formation continue et initiale, dans des domaines tels que :**

- CAP Boulanger
- CAP Boucher
- CAP Pâtissier
- CAP Commerce
- CAP Esthétique
- CAP Coiffure
- CAP Electricité
- CAP Mécanicien AUTO
- TEPE – Formation Managériale dans les TPE/PMA

Cet équipement structurant répond aux enjeux actuels de soutenir et favoriser l'apprentissage et la formation professionnelle afin de réduire le chômage et de répondre aux besoins des entreprises.

Les anciens locaux de l'IMA, avenue des Sablons Bouillants, sont en cours de recommercialisation.

• ILÔT 7 : PME / PMI / ARTISANAT

Dans la continuité logique de commercialisation, la CAPM continue à annoncer des implantations sur les parcelles du PAMP destinées aux PME.

► TAN Transports

La société, actuellement basé à Mennecy (93) est spécialisée dans le secteur d'activité des transports routiers de fret de proximité. L'intérêt et la volonté d'implanter leur société dans le Parc d'Activité du Pays de Meaux se base sur la situation géographique des terrains offrant une proximité avec leurs principaux partenaires implantés dans le 77, la desserte routière (N3 et A140) et la possibilité d'exploiter une parcelle d'une surface minimum de 10 000 m², difficilement trouvée dans d'autres communes.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Dans l'optique de leur croissance, la société TAN Transports est mandatée par un de ses clients pour la gestion de son parc automobile, destiné à la revente à des entreprises privées (B to B non B to C). Leur souhait est de réaliser un parc automobile clôturé, sécurisé et non accessible au public. M. Guigne a évoqué l'idée que le site soit surveillé par des caméras. Un gardien pourra potentiellement être embauché sur le site.

► L'Arpent Videron : Projet de création d'un nouvel entrepôt pour LIDL



Avec près de 12,5 hectares utiles, la ZAC de l'Arpent Videron, à l'est, était à ce jour **le plus grand foncier disponible** sur la CAPM pour des **projets immobiliers d'entreprises**. Afin de proposer aux logisticiens des solutions d'implantation attractives, **la CAPM s'est accordée avec le promoteur CIBEX sur la vente de ce terrain.**

CIBEX qui est spécialisé dans l'immobilier d'entreprise de grande taille et a déjà réalisé sur le territoire le bâtiment DAHER à Poincy et plus récemment la vente des terrains aux entreprises MFCTR, Motobrie et Tout Faire Matériaux, s'est mis d'accord avec l'enseigne Lidl pour construire son nouvel entrepôt logistique.

Lidl emploie actuellement 250 salariés sur son entrepôt régional de Crégy-les-Meaux (1,5 % d'intérimaires) et figure comme l'entrepôt le plus important en France en matière de chiffre d'affaires (65 magasins desservis, 95 fournisseurs locaux, 336 entreprises partenaires – service et maintenance estimée à 5,6 M€/an).

Ajoutée à l'importante croissance actuelle de Lidl pour sa partie distribution, la situation ne permet plus aux équipes de travailler dans de bonnes conditions et impose à l'entreprise de basculer l'approvisionnement de certains magasins sur d'autres entrepôts.

Afin d'y remédier, Lidl a pour projet la signature d'une d'un contrat de vente avec CIBEX début 2020 afin de construire **un bâtiment de 60 000 m²**. Ce qui permettra à LIDL d'intégrer dans ce nouveau



projet, entre autres, trois chambres de stockage. Une chambre à -28 °C; une chambre à 1 °C et une troisième à 14 °C. **CIBEX espère être en mesure de commencer les travaux courant 2020.**

Ce projet envisage au-delà du maintien des emplois déjà existants, la création d'une centaine de nouveaux emplois sur le territoire jusqu'en 2021 et autres 50 emplois supplémentaires en 2025, soit une plateforme logistique de 400 emplois à terme.

Autres dossiers traités :

► **Transactions entre des propriétaires privés et des agences immobilières accompagnées par la Direction de l'Action Économique**

Dans le cadre du recensement des transactions effectuées sur l'année 2018, nous avons recensé 18 nouveaux biens issus du second marché qui ont été commercialisés pour un total de 9 211 m² (bureaux et activités) .

**Chiffres clés de la Direction
Action Economique**

En 2018, la Direction de l'Action Economique a :
- Accompagné et mis en relation **135 porteurs** de projets. Les principaux secteurs d'activité des projets suivis ont été le Commerce (19 projets), l'industrie (17 projets), les Services aux entreprises (16 projets) et le BTP (14 projets).

À ce jour, les dossiers sont répartis de la manière suivante :

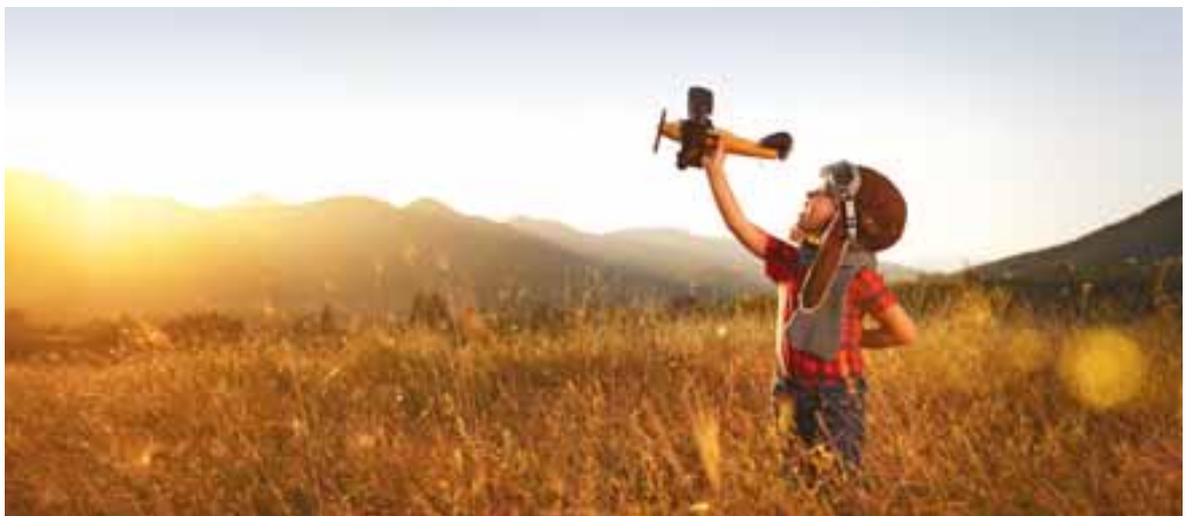
- 8 Dossiers concrétisés : 5,92 %
- 36 Dossiers abandonnés; projets partis sur un autre territoire : 26,66 %
- 43 Dossiers écartés peu qualitatifs : 31,85 %
- 48 Dossiers en cours de suivi : 35,55 %

À noter que la Direction de l'Action Economique a accompagné 4 projets liés à l'industrie aéronautique dont 2 sont en cours aujourd'hui.

- Participé à 16 salons nationaux et internationaux thématiques (Aéronautiques, Commerce, Agroalimentaire, immobilier).

- Commercialisé 170 846 m² de foncier répartis sur 22 projets.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE



DÉMARCHE ATTRACTIVITÉ - FILIÈRE SOUS-TRAITANCE AÉRONAUTIQUE

► Ouverture du Baccalauréat Aéronautique Option Avionique

Après l'ouverture du CAP Aéronautique option avionique en mars 2017, le GRETA MTI 77 a lancé en novembre 2018 le Baccalauréat avionique. Tout comme le CAP, ce diplôme est ouvert aux adultes (formation continue) sur 9 mois.

Le GRETA MTI 77 a également ouvert une formation Accès à la Qualification. Il s'agit ici d'une formation préparant l'accès au CAP Avionique. Depuis près de 2 ans, en 3e sessions, plus de 35 personnes ont été formées et diplômées du CAP.

Durée de la Formation 1110 heures

Le bilan des 2 premières promotions
(Mars et novembre 2017)

24 candidats, 100 % de diplômés :

- 2 sont en poursuites de parcours de formation en Bac Pro,
- 12 ont décroché un emploi en CDI ou CDD de longue durée,
- 7 sur des missions en CDD
- 3 stagiaires sont injoignables mais vraisemblablement en emploi.



Ces ouvertures de formation pour adultes sont une première étape avant le développement d'un parcours en formation en initiale.

Le territoire du Pays de Meaux avance également dans le domaine de l'aéroportuaire à la mise en place de formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) sur les filières de la sûreté aéroportuaire et de la Gestion Relation Client en lien avec le Groupe ADP, les Sociétés de sécurité de la plateforme, les retraits de la zone commerciale de l'Aéroport de Roissy et le GIP Emploi Roissy Le Bourget*.

► Brevet d'initiation à l'Aéronautique

Les filières de l'industrie aéronautique et aéroportuaire proposent de nombreuses offres d'emploi dans des métiers qui sont souvent méconnus des jeunes et des adultes.

C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a fédéré les aéroclubs de l'aérodrome de Meaux Esbly pour faire évoluer cette formation proposée par l'École Aéronautique des Cadets du Pays de Meaux et la proposer au

plus grand nombre. Cette formation, dispensée sur un an, permet aux élèves de découvrir des métiers indispensables au vol des aéronefs de loisirs et de ligne.

En effet, au-delà des cours liés au programme de la formation, les élèves du BIA ont assisté à des conférences et des visites qui leur ont permis de découvrir des métiers liés aux filières de l'aéronautique et de l'aéroportuaire.

L'école aéronautique a accueilli 17 nouveaux cadets pour cette nouvelle version du BIA.

*Regroupement des acteurs économiques de la plateforme aéroportuaire de Roissy Charles de Gaulle



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

► Meaux Air Show : Espace Entreprises CAPM



Dans le cadre de la 3^e édition du Meeting aérien du Pays de Meaux, le Meaux Air Show, la Direction de l'action économique a rassemblé, le 24 juin 2018, au sein d'un espace « Entreprises » ses partenaires et industriels franciliens de la sous-traitance aéronautique.

Près de 150 convives se sont retrouvés et ont pu profiter au sein d'un espace privatif, de la programmation fantastique du Meaux Air Show. C'est au pied des pistes, sous un soleil radieux, que chacun a pu admirer les évolutions de plus de 60 appareils de tous les âges et épopées de l'aviation. Ils ont pu également rencontrer et échanger avec les pilotes des Mirages 2000 et de la Brietling Jet Team. Nous avons également eu l'honneur d'y recevoir une des légendes de l'aviation française en la personne de

Jack Krine. Une édition 2018 qui à l'instar de celle de 2016, a été un succès tant pour le moment de convivialité passé ensemble que pour les rencontres entre industriels.

► Mois de l'aérien (11-24 juin)

Au travers de 3 événements inoubliables, plus de 50 000 personnes ont pu découvrir sur le Pays de Meaux, un peu plus le monde de l'aérien. Des manifestations qui permettent au territoire de Meaux de renouer avec son histoire de l'aéronautique qui a débuté au début du XX^e siècle.

Des Ailes et des Hommes

L'exposition des Ailes et des Hommes, proposée par l'Armée de l'Air du 11 au 23 juin sur le Pays de Meaux, a été un succès.

Près de 15 000 personnes se sont rendues au centre commercial les Saisons de Meaux et/ou place Henri IV à Meaux pour y découvrir cette exposition. Une occasion unique pour les plus jeunes d'y découvrir les métiers des femmes et des hommes de l'Armée de l'Air. La forte mobilisation humaine (près de 30 aviateurs, sous-officiers et officiers) et matériel (4 simulateurs, 2 avions de chasse, un espace drone, de nombreuses



maquettes et des moteurs d'avion) a su interpeller et captiver petits et grands.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation et d'information initiées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux cette année. L'enjeu est de présenter aux jeunes du territoire et à leurs parents les métiers proposés par les filières de l'industrie aéronautique et de l'aéroportuaire.

La Grande Guerre vue du ciel

Le 23 juin, ce sont plus de 4000 personnes qui sont venues assister à la reconstitution d'un combat aérien de la Grande Guerre. Un show d'une vingtaine de minutes qui a conclu une après-midi d'animation.

Meaux Air Show

Finale de cette quinzaine, la 3^e édition du Meaux Air Show s'inscrit dans la lignée des années précédentes et dans la lignée des précédentes éditions. Elle a attiré sur l'Aérodrome de Meaux-Esbly plus de 30 000 visiteurs.

Une programmation fantastique qui a proposé l'évolution en autres de rafales, mirage 2000, Spifire, P51 Mustang, Nieuport 28LX, Fokler DR1 et autres appareils de légendes de l'aéronautique.

Un spectacle grandiose et surtout une organisation de grande qualité qui font du meeting arien du Pays de Meaux un grand rassemblement sur le territoire français.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

FAVORISER AU QUOTIDIEN L'EMPLOI POUR TOUS

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous et à lutter contre le chômage en dépit d'un contexte économique national et international extrêmement difficile, les élus de la CAPM positionnent au cœur de leur action une politique de l'emploi équilibrée et réaliste qui perçoit dans toute activité nouvelle la possibilité de créer des embauches.

LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DU PAYS DE MEAUX / PROGRAMME POUR LA DEUXIÈME CHANCE : UN BILAN PROMETTEUR

Mis en place par la CAPM et ses partenaires dès 2004, le PLIE du Pays de Meaux vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), les jeunes 26 / 30 ans avec ou sans qualification, les bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes ayant une reconnaissance "travailleur handicapé".

Dans une logique de responsabilisation et de valorisation de l'individu, le PP2C accompagne personnellement les chercheurs

d'emploi et leur propose des actions spécifiques et innovantes.

• L'accompagnement

Depuis le début du protocole 2014-2020, 1 282 accompagnements ont été réalisés (dont 227 en 2018), soit +14,9 % par rapport à l'objectif fixé dans le protocole de reconduction du PLIE du Pays de Meaux. Au total, 1 099 contrats de travail ont été signés (dont 269 en 2018) et 214 personnes ont quitté le dispositif en sorties positives (dont 28 en 2018), soit 56 %.

• Les actions phares du PP2C

le bilan d'orientation définissant ou confirmant le projet professionnel; Les actions de techniques de recherche d'emploi et d'apprentissage des savoir-être; les

PERSPECTIVES :

- Multiplication des événements pour l'emploi
- Coordination de l'Alternance

CHIFFRES CLÉS :

- -0,1 % de jeunes demandeurs d'emploi sur la CAPM ; +1,5 % pour la Seine-et-Marne
- 1902 jeunes de la CAPM accompagnés par la Mission Locale dont 902 nouvelles inscriptions, 893 entrées en emploi/alternance/formation
- 1 282 personnes ont bénéficié d'un accompagnement PP2C depuis le début du protocole (dont 269 en 2018)
- 482 recrutements par le biais des clauses sociales d'insertion depuis 2012, dont 65 en 2018

préparations à l'entretien d'embauche, l'obtention du permis de conduire.

• L'insertion par l'activité économique

le PP2C dispose de places sur les différents chantiers d'insertion portés par 1 association du territoire. L'Association ARILE Chantiers d'insertion : "Collecte, tri et vente de meubles anciens, livres et vêtements", "Collecte et tri du papier".

• Le dispositif des clauses d'insertion sur le PAMP

Pour mémoire, la clause d'insertion, c'est l'obligation pour les entreprises répondant à un appel d'offres public, de réserver un temps de travail minimum à des personnes en insertion professionnelle très éloignées de l'emploi. Initiée dans le cadre du PNRU en 2004, et généralisée depuis 2012 sur Meaux et la CAPM, la clause d'insertion sociale est systématiquement intégrée dans les marchés publics.

- 184 892 heures d'insertions réalisées.
- 482 recrutements.
- Pour l'année 2018 : 4 377 heures réalisées, 7 opérations de travaux ont été réalisées (dont 4 en cours de réalisation).
- 6 bénéficiaires du PLIE ont été recrutés.

• L'emploi

Le PLIE du Pays de Meaux favorise la rencontre entre les entreprises (Ballestrero, STB, Bouygues construction, Lidl, Leclerc, BIH, Clinéa, WIAM, Auchan, Transdev...) et les chercheurs d'emploi, et assure le suivi dans l'emploi des participants du PLIE du Pays de Meaux.

• Le partenariat

Mis en place avec les services de la Ville de Meaux et de la CAPM, les associations et les établissements scolaires, notamment en accueillant des participants du PLIE du Pays de Meaux lors d'immersion en entreprise et ce dans le cadre d'actions mises en place par le PLIE.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

LES ACTIONS GÉNÉRALES POUR L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi a réalisé des actions très diverses, **de l'accompagnement des salariés** (408 personnes reçues en entretien individuel, 333 entrées en situation) à **l'accompagnement de TPE/PME** (128 entreprises bénéficiaires dont 92 nouvelles) en passant par les **offres mises en ligne** (271 offres diffusées de bas niveau de qualification).

► Focus sur les événements pour l'emploi

• **23 événements ont été organisés** par le biais de la Maison de l'Emploi et de la

Formation Nord Est 77 (découverte des métiers, opérations de recrutement en nombre, forums, réunions d'information...) et ont attiré plus de 3 000 personnes et mobilisé une centaine d'entreprises et partenaires.

Quelques exemples :

- Action Transdev : 12 postes, 41 personnes présentes, 12 personnes recrutées.
- Forum Intérim : 22 agences, 106 personnes présentes
- Forum Justice Sécurité Défense : 24 exposants, 457 visiteurs.
- Forum jobs d'été : 260 offres, 771 CV déposés, 80 personnes recrutées.
- Happy Job : 396 CV ont été déposés, 23 exposants, 45 recrutements connus.



DES ACTIONS PLUS SPÉCIFIQUES FINANCÉES PAR LA CAPM

• Le "Défi 40 jeunes"

Plus de **700 jeunes de la Mission Locale** ont bénéficié du dispositif "Défi 40 jeunes" (50 jeunes par an en moyenne). On compte entre **70 et 75% de sorties positives**.

• Le "Défi 50 seniors"

Mettre en place un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes, avec un référent unique pour chaque demandeur et a minima un entretien de contact toutes les 2 semaines, c'est l'objectif du "Défi 50 seniors". **Plus de 350 seniors de la CAPM ont bénéficié de ce dispositif depuis sa création en 2012 avec plus de 60% de retour à l'emploi.**

• Créer pour Entreprendre

La Maison de l'Emploi a lancé en juin 2018 **un dispositif de détection et accompagnement à la création d'entreprises**. En partie financé par CAPM, il est le fruit d'une co-construction avec nos partenaires CCI, CMA, AFILÉ 77, CARED.

Cette action se décline sur deux axes :

- Axe 1 : Émergence de projets au sein des quartiers prioritaires de la ville.
- Axe 2 : Accompagnement des jeunes



entreprises pendant les trois premières années de création.

Des permanences individuelles ont lieu tous les 1^{ers} jeudi du mois à la CARED et les autres jeudis à la Maison de l'Emploi.

72 personnes en ont bénéficié en 2018 avec un taux de création d'entreprises de 15 %.

DÉVELOPPER L'ALTERNANCE : UN ENJEU POUR L'AVENIR

• La coordination de l'Alternance

Depuis 2016, le territoire porte une coordination de l'Alternance. Ses objectifs sont de créer des synergies inter-partenariales avec l'ensemble des acteurs de l'alternance. Elle regroupe l'Inspection académique, 15 collèges, 6 lycées, 6 CFA / UFA, la MLDS, CEZAM, le CIO, la DIRECCTE 77 ou encore la Place des Métiers 77.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

► Ce travail commun s'est notamment traduit par :

• L'organisation d'une 3^e édition de l'Altertour

En novembre 2018 permettant de promouvoir l'alternance et de faire connaître les conditions d'accès propres à chaque CFA/UFA, auprès des collègues, des lycées, des parents d'élèves et des entreprises. De l'IMA de Chauconin-Neufmontiers jusqu'à l'UFA du Gué à Tresmes, en passant par l'UFA Jean Rose et le CFA BTP Ocquerre, les participants ont pu découvrir les différentes installations et plateaux techniques mis à la disposition des

apprentis. Ils ont eu l'occasion d'observer les apprentis en situation de travail, et d'échanger avec eux et leurs professeurs sur leur parcours professionnel. Plébiscité, cet événement sera reconduit le 14 novembre 2019 et pourrait s'ouvrir à des élèves.

• La mise en place d'ateliers savoir-être à destination des élèves

La préparation des élèves à la découverte du monde professionnel est un préalable indispensable. Des ateliers "passeport vers le monde du travail" ont été mis en place et animés par des intervenants issus du monde de l'entreprise. Ce sont 5 ateliers à





Formation

destination de 35 collégiens, 10 lycéens et 10 décrocheurs scolaires qui ont eu lieu cette année.

- **L'organisation d'une 1^{re} édition du Forum de l'Alternance le mercredi 28 mars 2018 au Colisée.**

Cet événement a pour objectif d'informer le public sur la voie de l'alternance, d'informer et conseiller sur les métiers qui recrutent et sur les formations du territoire. Plus de 40 exposants se sont mobilisés pour cet événement : des entreprises, des centres de formation, des organismes de formation et de conseils. Plus de 400 visiteurs sont venus profiter des différents espaces aménagés. La Maison de l'Emploi a mis à la disposition des établissements scolaires volontaires 2 bus. 187 collégiens et lycéens sont venus accompagnés par leurs professeurs. Sur inscription préalable, ils ont pu assister à des conférences sur l'apprentissage, participé à un quiz de l'alternance. Ce Forum sera reconduit le 27 mars 2019.

- **L'élaboration de vidéos pour valoriser la voie de l'alternance**

Le groupe de travail a proposé de travailler sur des projets vidéo avec les étudiants en MMI et une stagiaire en communication à

l'IUT de Meaux. Le premier projet est à destination des élèves et de leurs parents afin de faire tomber les préjugés sur l'alternance. Le groupe de travail a écrit 4 textes sur les idées reçues de l'alternance comme "L'apprentissage, c'est pour les cancre" ou encore "être apprenti, c'est faire le sale boulot!" Un second projet vidéo a comme objectif de présenter ce qu'est l'alternance avec un lien vers la cartographie interactive de l'offre de formation en alternance du territoire.

- **L'élaboration d'une boîte à outils à destination des entreprises et des candidats à l'alternance**

Un travail de recensement et de mise en commun des différents outils a été réalisé. Nous avons défini une charte graphique et les modalités d'accès. Ce travail a permis de construire une boîte à outils numérique avec les outils et les missions de chacun à travers 8 items : Recrutement - Aides financières - Intégration et suivi - Contrats - Coût de la formation - Résolution des litiges - Fin de l'alternance.

La mise en ligne est prévue en juin 2019, elle vise à faciliter les démarches des alternants et des entreprises.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

LIMITER L'AMPLEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Profondément attachée aux principes du développement durable et ayant bâti une stratégie énergétique concertée, la CAPM a été reconnue "Territoire à énergie positive en devenir" en février 2015.



PERSPECTIVES :

- Travailler le nouveau volet air du plan climat
- Modernisation du réseau chaleur
- Projet de création d'un parc solaire
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides
- Réduire les consommations énergétiques du patrimoine public (communautaire et communal)
- Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire
- Aider les habitants dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie
- Préserver les espaces à enjeux et constituer une trame écologique et paysagère
- Sensibiliser à la protection de l'environnement en général et des zones humides en particulier
- Étude sur les aires de covoiturage.

CHIFFRES CLÉS

La Communauté
d'Agglomération du
Pays de Meaux **39**

- 17 700 équivalents-logements raccordés aux réseaux de chaleur de Meaux.
- 1 700 équivalents logements supplémentaires (par rapport à 2017) chauffés par la géothermie.
- 1 unité de méthanisation à Chauconin-Neufmontiers.
- 14 permanences à l'Espace Info-Énergie
- 5 100 visiteurs au Salon de l'habitat
- 1,2 million € d'aides publiques mobilisées pour le PIG dont 45 750 € attribués par la CAPM.

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

En 2010, la loi Grenelle 2 invitait les communautés d'agglomération de plus de 50 000 habitants à élaborer les Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET).

La CAPM a inscrit sa politique énergétique dans un PCET approuvé le 29 septembre 2014 pour 6 ans, mettant l'accent sur la lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat privé. Aujourd'hui, la loi du 17 août 2015 élargit le périmètre des PCET et y intègre les thématiques suivantes : le développement coordonné des réseaux d'alimentation et de distribution énergétique, la mobilité sobre et décarbonée, l'éclairage public et les émissions de polluants atmosphériques. Les Plans Climat Énergie Territoriaux complétés de ces thématiques portent désormais la dénomination de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Dans la continuité du PCET de 2014, le Conseil communautaire a engagé la CAPM, par délibération du 21 septembre 2018, dans l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

La CAPM projette de signer la convention-cadre relative au financement de l'ingénierie du Plan Climat Air Énergie Territorial et du Programme Local de l'Habitat par le Contrat de Plan État Région (2015-2020).

La Région et l'État partagent l'objectif de faire de l'Île-de-France une région attractive, compétitive et solidaire. Le nouveau modèle urbain ancré dans le développement durable doit permettre de répondre dès aujourd'hui à l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens. Le schéma directeur de la région (SDRIF) "l'Île-de-France 2030" pose les bases stratégiques et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de ce projet partagé.

Un accompagnement spécifique a été souhaité par la Région et l'État dans le cadre du CPER 2015 - 2020 pour faciliter les réflexions territoriales des EPCI et financer des études permettant l'émergence de projets dans les meilleures conditions. Il s'agit ainsi de développer les atouts des territoires franciliens, d'accompagner les montées en compétences et de veiller aux équilibres territoriaux au sein de la région Île-de-France.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

La CAPM a adopté son Plan Climat Énergie Territorial (PCET) en 2014 pour 6 ans. Entre temps, la loi a demandé d'y intégrer un volet «Air». En effet, lorsque tout ou partie du territoire est couvert par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), le plan d'actions doit permettre, au regard des normes nationales de qualité de l'air, **“de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques”**. Le 31 janvier 2018, la troisième version du plan de protection de l'atmosphère a été approuvée par l'ensemble des Préfets d'Île-de-France.

Le 29 mars 2018, les collectivités franciliennes se sont engagées à coordonner leurs actions en faveur de la qualité de l'air pour amplifier leurs impacts et ont ainsi établi la feuille de route francilienne pour la qualité de l'air.

Les élus de la CAPM ont rencontré les élèves du lycée Pierre de Coubertin qui ont travaillé sur la thématique dans le cadre d'un projet interacadémique **“Lycéens, collégiens, prenons notre air en main !”**.

À la demande d'AIRPARIF, la CAPM a joué le rôle “d'experts franciliens” pour le colloque de restitution des projets des collèges et lycées d'Île-de-France, qui a eu lieu à l'UNESCO le 12 avril.

Les élèves et les professeurs ont partagé leurs travaux avec les élus pendant la semaine du développement durable.

AIRPARIF a pu réaliser **une présentation du diagnostic qualité de l'air de notre territoire**. Les élèves ont pris les mesures de qualité de l'air le long de la chaussée de Paris entre la gare et le lycée, ainsi quelques mètres plus loin dans la rue Orgemont et dans la cour du lycée. Leur idée est d'inciter les élèves à emprunter la rue d'Orgemont moins exposée à la pollution, pour rejoindre leur lycée. Ils ont interpellé les élus sur la nécessité d'un aménagement favorisant la marche à la sortie de la gare, sur la chaussée de Paris et la rue Orgemont.

Ce projet est en cours d'étude par la CAPM au regard des enjeux de sécurité du trajet entre la gare et le PAMP. Il s'agit d'un enjeu d'agglomération de favoriser les mobilités actives sur ce secteur très routier.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- **Par l'extension et la modernisation du réseau chaleur**

Le 4 décembre 2018, à l'occasion de la semaine de la chaleur renouvelable, la Ville de Meaux a reçu **le label écoréseau de chaleur**, décerné par Amorce, l'association nationale des collectivités territoriales et des



professionnels pour la gestion des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur et de l'environnement.

Des logements et des équipements publics bénéficient de cette énergie renouvelable et locale. Il s'agit notamment de l'Hôpital de Meaux, de la piscine Frot, ou encore de la prison de Meaux-Chauconin. Au total, plus de 17700 équivalents-logements sont concernés par ce mode de chauffage sur la commune.

En 2013, de nouveaux puits de géothermie ont été forés permettant d'accroître l'utilisation de la géothermie en passant le taux d'énergie renouvelable de 30 % à plus de 55 %. En 2017, des travaux de rénovation et de modernisation du réseau ont été réalisés. À cette occasion, près de 2 km de réseau ont été remplacés. Des travaux réalisés en 2018 ont permis de poursuivre le développement du réseau pour raccorder des logements neufs comme la résidence Les Moulins ou la résidence Les Maréchaux.

Les avantages de cette énergie sont multiples, aussi bien pour l'environnement que pour les usagers du réseau. C'est une énergie renouvelable, locale, et neutre en matière d'émission de gaz à effet de serre. L'utilisation à plus de 50 % d'énergie renouvelable dans le réseau permet aux usagers de bénéficier d'une TVA au taux réduit de 5,5 %.

Le réseau de chaleur géothermique de Meaux permet d'éviter chaque année **18 500 tonnes de CO₂, soit l'équivalent des émissions de 15 400 véhicules.**

• Par la création d'un parc solaire



La CAPM et la Ville de Meaux ont souhaité développer l'énergie solaire et implanter un parc solaire sur le territoire. Il s'agit aussi de valoriser un terrain communal aujourd'hui très dégradé et impropre à toute utilisation, compte tenu de son passé industriel et de sa situation en périmètre Seveso.

Le projet de Meaux, repris par la société française Langa Solar, est lauréat de l'appel à projets de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) depuis le 28 juillet 2017. 11 millions d'euros sont investis. À l'été 2018, Langa Solar a été rachetée par Engie.

Ce parc sera situé sur une emprise de 26 hectares entre le canal de l'Ourcq et la Marne. 10 hectares de panneaux solaires y seront installés. Ils produiront annuellement 17,3 gigawattheures (GWH) d'électricité soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 7 250 personnes environ. Cela représente également 11 600 tonnes de CO² évitées.

Les travaux ont débuté en novembre 2018 et la mise en service est programmée pour juillet 2019.

En matière de recettes, l'IFER (ex-taxe professionnelle) rapportera 60 000 € à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et 60 000 € au Département de Seine-et-Marne.

Il s'agit d'un projet très emblématique pour notre territoire qui a vocation à constituer une vitrine régionale des énergies renouvelables en Île-de-France.

En effet, à lui seul le parc solaire de Meaux va permettre à la région d'augmenter de plus de 20 % sa capacité installée, et de franchir le cap des 100 mégawatts installés.

Un premier évènement sur site est organisé le 30 mars 2019 pour faire connaître ce projet.

• Un projet de microcentrale hydroélectrique

Une convention de partenariat a été signée le 4 novembre 2016 entre Voies Navigables de France (VNF) et un développeur et exploitant de centrales hydroélectriques afin de favoriser le développement et l'exploitation d'unités de production hydroélectriques au droit d'ouvrages VNF sur la Seine et la Marne. À l'occasion de la reconstruction du nouveau barrage de Meaux, il est prévu un emplacement en rive droite, pour accueillir quatre turbines immergées type VLH. En se contentant de faibles chutes, celles-ci limitent les impacts sur le milieu et n'entravent pas la circulation des poissons. Le projet prévoit la production annuelle de 10 350 MWh.

L'aide aux habitants dans la maîtrise de leur consommation énergétique

L'ESPACE INFO-ENERGIE

En 2018, 12 permanences ont été organisées par Seine-et-Marne Environnement (SEME). L'Espace Info-Energie est accessible par courriel et téléphone. Une cinquantaine de contacts et une quinzaine de rendez-vous individualisés ont été pris.

À Meaux, le **Salon de l'Habitat** a eu lieu en novembre 2018. De nombreux visiteurs ont

pu bénéficier de conseils neutres et gratuits sur les travaux permettant la réalisation d'économies d'énergie dans l'habitat. Sur l'Espace Info-énergie de la CAPM, SEME et SOLIHA ont pu renseigner 138 personnes sur les deux jours et demi du salon.

Deux balades thermiques sur Villenoy, ont été organisées le 19 janvier et le 2 février 2018 et d'autres pour les nouvelles communes de la CAPM.

• Les aides financières pour les travaux



Le PIG et l'OPAH-RU ont respectivement pris fin en avril et mai 2017. Le Programme d'Intérêt Général (PIG) portait sur les 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux avant la fusion avec l'ex-CCMG, à l'exception des quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat — Renouvellement Urbain (OPAH-RU) portait uniquement sur les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux.

La CAPM a travaillé pendant un an au calibrage d'un nouveau dispositif avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) avec pour objectif d'enclencher une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH avec volet copropriétés dégradées) unique à l'échelle des 22 communes de la CAPM pour mi-2018.

Les principales cibles de ce nouveau dispositif sont les suivantes :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements.
- Le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite.
- L'amélioration du confort des logements de la CAPM.
- La lutte contre l'insalubrité et la réhabilitation des logements dégradés, notamment lorsque le dispositif incitatif est couplé avec un dispositif coercitif (de type Opération de Restauration Immobilière).
- Le redressement des copropriétés fragiles et des copropriétés dégradées dans le cadre d'un volet dédié (subventions renforcées).

Les objectifs globaux retenus par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour ce nouveau dispositif ont été évalués à 500 logements subventionnés sur 5 ans ainsi que 224 lots de copropriétés dans le cadre d'aides directes aux syndicats de copropriétaires pour les copropriétés fragiles ou dégradées (volet dédié).

La CAPM prévoit de consacrer 1,7 million d'euros d'aides directes sur 5 ans aux (co) propriétaires et l'ANAH 3,1 millions d'euros. Le bureau d'études SOLIHA a été mandaté afin d'assister les propriétaires dans le montage de leur dossier de demande de subvention. Cette prestation est intégralement prise en charge par la CAPM et par l'ANAH, et est gratuite pour l'administré.

- **La réduction de la vulnérabilité du territoire aux impacts du changement climatique**

Au 1^{er} janvier 2018, la CAPM a pris la compétence **"gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)"**, portant sur l'aménagement des cours d'eau, des bassins versants, la prévention des inondations, la gestion et l'aménagement des zones humides. Des représentants au sein des trois syndicats de rivière existants ont été désignés par la CAPM pour siéger en lieu et place des communes. La CAPM

exerce en propre cette nouvelle compétence sur les communes non couvertes par un syndicat.

Afin de mettre en œuvre cette compétence, la CAPM a mis en place en 2018 les actions suivantes : Organisation de rencontres régulières avec les élus représentant la CAPM dans les syndicats de rivière (la première a eu lieu le 3 juillet 2018) et des formations. Une classe d'eau a été organisée d'octobre 2018 à février 2019 pour les élus volontaires du territoire sur les thématiques suivantes : politique de l'eau (principaux textes de lois, SOCLE, SDAGE, GEMAPI...) assainissement, eau usées et eaux pluviales, eau potable, enjeux autour de la protection des zones humides, risque inondation.

Lancement de l'étude de diagnostic global de la vulnérabilité du territoire aux inondations et définition d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité de la CAPM.

La CAPM souhaite engager un travail d'approfondissement de la compétence GEMAPI sur son territoire sous l'angle de la prévention des inondations (débordement de cours d'eau, ruissellement, remontée de nappes), en la connectant à d'autres thématiques en lien avec le projet de développement de ce territoire sous tous



ces aspects. La prévention des inondations n'étant pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'une part de contribuer à limiter les impacts de ce risque inéluctable, mais aussi à assurer un développement plus durable du territoire et à améliorer son attractivité économique et son patrimoine environnemental.

L'étude durera 10 mois (de mars à novembre 2019) et sera réalisée en concertation avec tous les acteurs concernés par cette problématique, dont les syndicats de rivière.

Adhésion à l'EPTB au 1^{er} janvier 2019 (CC du 21 septembre 2018) afin que la CAPM puisse bénéficier d'un appui technique par des experts.

Quel type d'accompagnement ?

- L'information sur les débits des cours d'eau.
- L'extension de la plateforme collaborative EPISEINE relative aux risques inondation.
- La formation des acteurs et le partage de connaissances.
- L'inventaire, la préservation et la restauration des zones d'expansion des crues.
- L'étude d'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux d'étiages et sécheresse sévère.

- La prévision des étiages sur les axes réalimentés pour optimiser la gestion des lacs réservoirs.
- L'accompagnement des communes dans la pose de repères de crues.
- La mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation et l'accompagnement à l'élaboration et au suivi du PAPI.
- L'appui à la mise en œuvre du "décret digues" du 25 mai 2015.
- L'accompagnement dans la formalisation d'exercice de gestion de crise à petite échelle.

Promotion des déplacements alternatifs à la voiture et les modes de déplacements non polluants

En 2017, **Ile de France Mobilités a achevé l'étude d'objectif de restructuration des transports en commun** entamée en 2014 en partenariat avec la CAPM. Les enjeux de cette étude étaient de projeter un réseau cible permettant d'améliorer l'offre de transport existante, de rendre attractif le réseau de bus et de desservir au mieux tous secteurs de la CAPM. Les travaux de réalisation des nouveaux arrêts de bus ont été réalisés en 2018, afin de mettre en place le nouveau réseau restructuré dès le 1^{er} janvier 2019.

Les transports publics de la CAPM participent à **l'effort de transition énergétique** : tous les nouveaux bus fonctionneront au **gaz naturel**.

• Pistes cyclables

Le développement des **itinéraires cyclables** est à l'étude. De surcroît, les demandes, tant des communes que des citoyens, portent aujourd'hui sur le développement du réseau cyclable interurbain de l'agglomération. Ces projets se situent le plus souvent le long des routes départementales telles que :

- la RD 603 : piste cyclable fortement dégradée entre Trilport et Meaux.
- la chaussée de Paris (Meaux-Villenoy) vers les Saisons de Meaux et Chauconin-Neufmontiers.

- la RD 360 entre Nanteuil-lès-Meaux et Meaux (avenue François de Tesson).

- la RD 330 entre Crégy-lès-Meaux et Meaux : liaison très utilisée pour accéder à la gare de Meaux et au lycée Moissan.

- la RD5 qui traverse Isles-les-Villenoy et Villenoy.

En septembre 2018 a été mis en place un parking vélo sécurisé à la gare (**Véligo**). Ces **40 places sécurisées** sont accessibles avec un pass Navigo (coût **40 000 €** à la charge du STIF). La CAPM a également soutenu la mise en place en novembre 2018 d'une **consigne à vélo en chantier d'insertion** par l'association Germinale. On compte en décembre 2018 une quarantaine d'adhérents.





Il est opportun de favoriser **la pratique du covoiturage** qui permet de limiter le trafic routier aux heures de pointe et d'alléger le budget des ménages tout en limitant la pollution atmosphérique.

Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (CD77) soutient le déploiement du covoiturage. Le Schéma départemental de stations multimodales de covoiturage prévoit la réalisation de 5 à 10 stations tous les ans.

Le Département préconise la création de stations multimodales accessibles à plusieurs types de déplacement : voiture, vélo, marche, transport en commun...

Sur le territoire, deux petites aires de covoiturage ont été créées à Montceaux-lès-Meaux et plus récemment à Penchard (2018). Sur le territoire de la CAPM, plusieurs parkings de supermarchés sont déjà utilisés comme aire de covoiturage : les parkings du Carrefour Market de Crégy-lès-Meaux et de Nanteuil-lès-Meaux par exemple.

Avant d'envisager la création d'une aire de covoiturage d'envergure (40 places) ex nihilo, la CAPM a sollicité le Département afin de travailler sur la matérialisation de places dédiées sur des parkings existants dès 2019.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

En 2017, la commune d'Isles-lès-Villenoy a vu s'installer un campement de roms sur un terrain privé le long de la RD5. Les élus du Pays de Meaux se sont saisis du dossier et ont accompagné la commune. En août 2017, les occupants du terrain ont quitté les lieux laissant derrière eux d'importants volumes de déchets de toutes sortes.





L'agriculteur propriétaire du terrain ne pouvant prendre à sa charge le nettoyage, la CAPM et la commune ont fait appel à la SAFER pour mettre en œuvre le **dispositif Archipel**. L'objectif est d'accompagner des aménageurs publics ou privés pour la mise en œuvre de mesures compensatoires écologiques, qu'ils doivent mettre en place dans le cadre de leur projet d'aménagement.

Concernant la parcelle d'Isles-les-Villenoy, la SNCF, aménageur, prend en charge financièrement le projet de **réhabilitation de ce terrain** et d'entretien pendant 20 ans (459 000€), au titre des mesures compensatoires qu'elle doit mettre en œuvre dans le cadre des travaux du Charles-de-Gaulle-Express.

La SAFER n'a pas vocation à être propriétaire du terrain ; elle a donc lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de le vendre. Un **apiculteur** local s'est porté acquéreur et installera au printemps des ruches.

Le projet de **restauration du Bois du Chêne** débute au premier trimestre 2019. Un programme de restauration écologique de la faune et de la flore sera entrepris avec l'intégration d'espèces ciblées (chardonneret élégant, lézard des murailles...) et de semis de prairie.

SENSIBILISER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN GÉNÉRAL

La CAPM mène des actions en faveur de la mise en valeur du patrimoine naturel du territoire, de développement du tourisme vert et de sensibilisation des habitants à l'environnement.

Pour la quatrième année de leur organisation, **les Sorties Nature** ont attiré une centaine de personnes en 2018. Une dizaine d'autres animations « nature » sont proposées en 2019 sur les espaces naturels de Montceaux-lès-Meaux, Fublaines, Trilport, Saint-Soupplets, Meaux, Varreddes, Mareuil-lès-Meaux.

Les **frelons asiatiques** ont envahi le territoire de Meaux et ses environs en 2018. Au-delà du **problème apicole et de la destruction des colonies d'abeilles**, qui restent un vrai problème, les accidents dus aux piqûres du frelon asiatique sont de plus en plus fréquents.

Deux animations de sensibilisation seront organisées pour les agents des collectivités et pour le grand public printemps 2019. Elles sont animées par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

PROMOUVOIR LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Accessible au plus grand nombre, le Musée propose une programmation riche et diversifiée.



PERSPECTIVES :

- Exposition "Dans les coulisses de la paix" pour le centenaire du Traité de Versailles
- Poursuite du ciblage des familles franciliennes
- 2019, année charnière de l'après-centenaire des commémorations de la Grande Guerre

CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 759 000 visiteurs depuis son ouverture
- 120 000 visiteurs en 2018
- La programmation culturelle a attiré à elle seule 22 800 personnes en 2018

LE CENTENAIRE, UN ÉVÉNEMENT MAJEUR

L'année 2014 a inauguré cinq années de riches commémorations pour le Centenaire de la Grande Guerre. De nombreux parcours et activités ont été spécifiquement proposés au musée de la Grande Guerre, cœur de la célébration du Centenaire, et aux alentours. L'année 2018 représente la meilleure année en matière de fréquentation **après 2014** (2012 : 115 000 ; 2013 : 95 000 ; **2014 : 133 000** ; 2015 : 86 000 ; 2016 : 89 000 ; 2017 : 91 000 ; **2018 : 120 000**), avec une nette augmentation du public individuel.

► Les temps forts au Musée

L'exposition temporaire "**Familles à l'épreuve de la guerre**" s'est intéressée au quotidien des familles pendant la Première Guerre mondiale et a attiré 25 000 visiteurs ; une fréquentation record pour une exposition temporaire au musée.

C'est par ailleurs la première fois qu'une exposition temporaire du musée s'est vue décerner le prestigieux label "**exposition d'intérêt national**" par le ministère de la Culture.

Le musée a également accueilli **sa première exposition en extérieur** "Portraits des derniers témoins" : une quinzaine de photographies en format couplées à une installation multimédia sur le parvis du musée, par le photographe Didier Pazery.

Enfin, au cœur de ses 3000 m² d'exposition permanente, le musée a présenté **deux expositions liées à l'Histoire des États-Unis dans la Grande Guerre** : "**Les Américains dans la Grande Guerre**", témoignages photographiques et "**The winds and words of war**". Exposition d'affiches américaines.

► Le Centenaire en Pays de Meaux

À travers sa programmation, le musée a commémoré le centenaire de l'année 1918 avec notamment deux grands événements : **Meaux Air-Show, une journée dédiée à l'aviation en 14/18** avec un spectacle de reconstitution dans les airs qui a attiré pas moins de 4000 visiteurs sur une seule journée et la commémoration du **centenaire de l'Armistice le 11 novembre qui, avec sa journée dédiée et son spectacle nocturne inédit, a attiré 9000 visiteurs.**

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

► Préparer l'après-centenaire

En 2019, le musée doit s'inventer en dehors du cadre des commémorations. L'enjeu : continuer à attirer le public à travers une programmation accessible et originale et des projets innovants. Le musée espère ainsi atteindre une fréquentation annuelle de 90 000 visiteurs en se basant sur les résultats réalisés en 2017.

Des projets phares sont ainsi programmés en 2019 :

- L'ouverture d'un espace dédié aux familles au cœur des collections
- L'inauguration du circuit touristique "Première bataille de la Marne"
- Un nouveau calendrier pour la saison culturelle : septembre 2019 - été 2020

Sans oublier les événements majeurs que sont les Rencontres BD, le week-end dédié à la reconstitution historique, la Nuit des musées et l'exposition temporaire annuelle.

Un musée attractif

80% des visiteurs du musée (hors programmation événementielle) sont des **primovisiteurs**, majoritairement franciliens.

► Pour tous les publics

• **Le jeune public** : le musée a renforcé les actions en faveur des familles. Les ateliers-familles existants ont été consolidés notamment pendant les vacances scolaires. Face aux succès des visites et ateliers, comme «Le soldat maladroit» ou «Mobilisés pour le brevet!», la programmation de ces rendez-vous a été doublée.

• **Le public scolaire** : 40 000 scolaires ont été accueillis au musée en 2018 (soit 34 % de la fréquentation du musée), une fréquentation stable par rapport aux autres années.

• **Les publics en situation de handicap** : le musée poursuit son développement des visites guidées en LSF à destination du grand public.





Une année 2018 forte de son succès grâce à :

- Une exposition exigeante et accessible.

Grâce à son approche sociétale, l'exposition "Familles à l'épreuve de la guerre" a touché un large public tout en disposant du label "Exposition d'intérêt national" du Ministère de la Culture, gage de qualité pour les publics avertis et les médias spécialisés.

- Une offre culturelle ambitieuse dans le cadre du Centenaire.

La programmation culturelle a su trouver son public en proposant de grands événements gratuits et accessibles aux familles.

- Une visibilité médiatique accrue grâce au centenaire de l'Armistice.

Le musée a bénéficié de retombées médiatiques importantes en fin d'année grâce à l'anniversaire du centenaire de l'Armistice. De grands médias nationaux et régionaux se sont intéressés au musée, ce qui nous a permis de toucher un large public.

- Une communication ciblée avec une montée en puissance de la part du digital

(développement des vidéos en ligne, référencement naturel et payant, partenariats avec des médias en ligne...). Le

travail en direction des familles d'Île-de-France, engagé depuis 2016, se révèle payant. Le musée attire de plus en plus visiteurs individuels franciliens. Dans l'histoire du musée, la dernière année du centenaire s'inscrit ainsi comme une année exceptionnelle aussi bien en matière de fréquentation que de recettes.

► Une collection qui s'agrandit

Au fil des années, la collection du musée ne cesse de s'agrandir grâce aux dons (photographies, courriers, documents, objets, environ une dizaine de dons par semaine) et aux différentes acquisitions.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

DÉVELOPPER UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Une offre culturelle variée participe d'une qualité de vie partagée à l'échelle d'un territoire. Les élus du Pays de Meaux mettent un point d'honneur à ce que chacun bénéficie d'animations grâce à des structures culturelles de proximité.



PERSPECTIVES :

- Développement de l'enseignement musical scolaire.
- Poursuite de la mise en réseau de la lecture publique.
- Lancement du chantier de mutualisation de l'Harmonie et du Conservatoire du Pays de Meaux au sein de la future Cité de la Musique.

CHIFFRES CLÉS :

- 1 166 visites guidées assurées par les guides conférenciers du service Patrimoine - Art et Histoire du Pays de Meaux, dont 545 pour des groupes touristiques et 621 pour des groupes scolaires.
- 40 manifestations organisées par l'Harmonie du Pays de Meaux.
- 1 540 élèves et 35 professeurs à l'Harmonie et au Conservatoire.
- 4 classes "à horaires aménagés musique".
- 51 classes des écoles de la CAPM desservies par le bibliobus.

UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE APPRÉCIÉ ET CONVIVIAL

► Un bibliobus toujours plébiscité par les habitants

Avec 900 inscrits, 1 950 livres achetés, une collection de plus de 40 000 documents, 30 000 prêts et des animations ayant réuni plus de 1 650 personnes (dont 360 lors de spectacles en RAM), le service de lecture publique itinérant a poursuivi en 2018 sa mission de rendre les livres accessibles à tous.

En 2018, le bibliobus a également desservi 51 classes des écoles de communes sans bibliothèque de la CAPM, ce qui représente 1 230 enfants accueillis.

► La nouveauté 2018 : l'été pour lire et pour jouer : salon d'été et jeux géants

En juillet 2018, une animation autour du thème des **Jeux** a été organisée lors des arrêts Tout Public du Bibliobus. Celle-ci a rencontré un succès certain auprès de toutes les générations d'usagers. Enfants et adultes ont ainsi pu jouer à des **jeux géants en bois** et 3 communes ont pu profiter d'une animation supplémentaire autour des **jeux vidéos**.

L'installation du **Salon d'été** du Bibliobus contribue à renforcer l'attractivité du bibliobus en invitant les habitants à s'installer à l'ombre des arbres pour lire ou simplement feuilleter les documents présents à bord du Bibliobus.

► Le Conservatoire de musique

Afin de promouvoir l'enseignement musical, le Conservatoire de musique propose désormais 4 classes dites « à horaires aménagés musique » (CHAM) : une de 6e avec 11 élèves, une de 5e avec 11 élèves, une de 4e avec 13 élèves et une de 3e avec 7 élèves, soit 42 élèves, tous issus du collège Henri Dunant. Les cours de Formation musicale pour ces quatre niveaux de premier



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



cycle sont donnés au Conservatoire par un professeur dédié, à raison de deux heures d'enseignement hebdomadaire pour les deux premiers niveaux du cycle, dispensés dès la prochaine rentrée scolaire, le jeudi de 14 h à 16 h. Pour les niveaux suivants du cycle, les trois autres professeurs de formation prendront en charge les élèves.

En complément de cet enseignement, 8 autres professeurs sont dédiés à l'enseignement de pratiques instrumentales : violon (2) contrebasse, clarinette, piano (2) guitare et flûte traversière.

Le Conservatoire développe également ses "ateliers découverte d'instruments" en direction des jeunes élèves des classes d'éveil et d'initiation. : luth, flûte à bec, flûte traversière, guitare, violoncelle, viole de gambe, alto, clavecin, orgue (au Musée Bossuet).

Le Conservatoire poursuit ses animations scolaires au Conservatoire à raison de huit par année scolaire et une animation par trimestre dans les écoles.

Avec ses 380 élèves et ses 24 professeurs, le Conservatoire de musique organise et produit chaque année : dix auditions internes interclasses, cinq auditions internes de classes, un grand concert de la Saint-Valentin ou de Noël, un gala, de nombreux concerts de musique de chambre d'élèves et de professeurs, concerts de musiques anciennes, un concert-spectacle par année de la classe de chant lyrique, un concert de la Sainte-Cécile, ainsi qu'une journée portes ouvertes suivie de la Fête de la musique.

Le Conservatoire participe à Meaux en plein cœur, à "Rendez-vous au jardin" et à la "Nuit des musées". Il a aussi donné en 2019, une audition à l'espace culturel Charles Beauchart dans le cadre de l'action "lecture pour tous".

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'HARMONIE.

L'école de Musique de l'Harmonie est un service public ouvert à tous. Il compte 1160 élèves et musiciens amateurs ainsi que 35



enseignants diplômés d'État. Plus de 40 disciplines y sont enseignées, dont 23 instrumentales.

Ses ambitions :

- Permettre à l'élève de trouver un développement musical adapté pour son plein épanouissement.
- Développer la pratique artistique amateur accessible au plus grand nombre.
- Offrir une formation à celles et ceux désirant poursuivre des études supérieures en musique.

Proches des réalités sociales et culturelles de la population de la CAPM, des actions pédagogiques, en partenariat avec l'Éducation nationale, sont menées avec 10 établissements scolaires permettant à plus de 400 enfants d'être initiés aux pratiques instrumentales et au chant choral.

Sur l'année, ce sont plus de 40 manifestations réalisées (concerts, auditions et commémoration).



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

INITIER UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE

Le développement des pratiques sportives est tout autant un outil de santé, d'éducation et de citoyenneté qu'un vecteur de lien social entre tous les habitants. C'est pourquoi la CAPM initie une politique sportive dynamique.



PERSPECTIVES :

- Étude de faisabilité pour la construction d'une piscine à Nanteuil-lès-Meaux.
- 2^e édition du Trail Soldat de la Marne.
- 17^e édition de SportissiMeaux.

CHIFFRES CLÉS :

- 590 enfants accueillis à l'EIS.
- 10 000 participants à SportissiMeaux.
- 50 séances pour apprendre à nager à chaque élève du territoire. 130 000 entrées à la piscine Frot et 80 000 à la piscine Tazuet.

LE SUCCÈS DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DES SPORTS (EIS)

Depuis sa création en 2012, l'EIS propose, aux enfants de 4 à 10 ans, de multiples activités physiques et sportives, favorisant l'éveil et l'épanouissement. Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants, l'EIS est répartie sur 3 pôles : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux. En 2018, **590 enfants ont participé aux diverses disciplines sportives de l'EIS.**

Des actions de sensibilisation à la santé sont également menées. En 2018, un programme de sensibilisation à la diététique a été mis en place durant l'année, appuyé par des professionnels de santé et des supports pédagogiques. Cette opération baptisée "**Pass'sport pour ta santé**" et organisée en partenariat avec la Mutuelle Bleue a été présentée à chaque enfant dans le cadre de son activité à l'EIS le samedi matin. Le thème abordé cette année était "les besoins du corps" et les enfants ont pu s'appuyer sur le support "play'dagogique" afin d'appréhender de manière ludique les différents savoirs.

Comme chaque année, **différentes animations ont été proposées aux enfants** : une course à obstacles a été organisée le 26 mai au complexe Tazuet de

Meaux, la chasse au trésor dans les rues du centre-ville de Meaux a eu lieu mi-juin, des semaines de stages sportifs animent chaque vacances scolaires. La fête de fin d'année des 4-5 ans a eu lieu dans un parc de jeux. Ils ont aussi eu le droit à un arbre de Noël avec des petits jeux, une distribution de chocolats et de bonnets du Père Noël. Enfin, la rencontre sportive intergymnases de fin d'année a également été un moment fort.

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS INCONTOURNABLES DU PAYS DE MEAUX

► La 18^e édition de SportissiMeaux

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été l'occasion de prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives nombreuses (90 associations, dont 20 issues de la CAPM) et à de multiples démonstrations.

► Cultur'àMeaux

Dans le cadre de Sportissimeaux depuis 2 ans un espace regroupant les pratiques culturelles et artistiques est présent avec des animations sur la scène centrale.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

L'espace Cultur'àMeaux, installé à Sportissi-Meaux depuis 2016, a de nouveau donné cette année aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles.

► Le Trail Soldat de la Marne

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a organisé le premier Trail du Soldat de la Marne les 13 et 14 octobre.

Deux jours d'épreuves, 14 compétitions et une découverte du territoire au gré des épreuves nature ont été proposés.

Près de 4000 sportifs ont pris part à l'événement disputé au complexe Tauziet, à Barcy, sur le site du Monument américain, mais aussi dans deux autres communes du pays de Meaux : Varreddes et Chambry. L'événement est reconduit pour 2019.

► Le Running tour Pays de Meaux

Le Running tour Pays de Meaux a pour objectif de fédérer les courses pédestres officielles de la CAPM en leur apportant un appui technique, logistique et financier.

Le Pays de Meaux s'occupe par exemple d'assurer la sécurité civile de ces événements. Nous apportons aussi une aide aux organisateurs dans toutes les démarches préparatoires nécessaires au bon déroulement de ces courses.

Les épreuves :

- La Meldoise à Meaux
- Les foulées de Villenoy
- La Germinoise à Germigny-l'Évêque
- La Déjantée à Mareuil lès Meaux
- Les foulées Nanteuillaises à Nanteuil-lès-Meaux
- La Noctambule de Penchard

► Le Pays de Meaux, au service des organisateurs

La saison passée, la Direction des sports a été sollicitée et a apporté son concours technique, logistique et humain à **près de 90 événements représentant de nombreuses disciplines sportives :**

Concours de pétanque de Mareuil-Lès-Meaux, concours de pêche de Varreddes, course cycliste à Poincy, randonnée en VTT à Montceaux-les-Meaux, Germigny-l'Évêque, Penchard, la Coupe de France de modélisme à Mareuil-Lès-Meaux ou encore le tournoi de judo de Trilport.

Dans le cadre de l'organisation de certaines fêtes communales, nous sommes amenés à apporter une aide technique et à prêter du matériel.



DANS NOS ESPACES AQUATIQUES TAUZIET ET FROT

► Apprendre à nager aux enfants en écoles primaires

L'enseignement de la natation scolaire est dispensé par les maîtres-nageurs et les enseignants de l'Éducation nationale sous la directive des conseillers pédagogiques. Ils mettent en application les consignes de l'Inspection académique et notamment la mise en œuvre du projet pédagogique départemental en lien avec la politique académique du savoir nager.

Savoir nager est un enjeu de société. Son caractère de priorité nationale est rappelé dans les programmes disciplinaires de l'Éducation physique et sportive. Dans notre académie, il permet en plus de réduire les inégalités dans l'accès aux activités nautiques et aquatiques. Le nouveau projet départemental lié à la natation est en cours de finalisation, avec pour objectif que chaque enfant sache nager en rentrant en 6^e.

► Les bébés nageurs

L'activité "bébés nageurs" est réservée aux enfants de 6 mois à 9 ans, avec la présence obligatoire de leurs parents. Ils apprennent à découvrir le bien-être et le plaisir de l'eau.

L'aménagement du bassin avec du matériel pédagogique spécifique permet un développement moteur qui les amènera petit à petit à découvrir le plaisir de savoir nager. Ils pourront ainsi accéder par la suite à l'apprentissage de la nage puis au perfectionnement pour intégrer le club de natation ou l'école intercommunale des sports.

► Activités aquagym diverses

Tout au long de l'année, les habitants de Pays de Meaux peuvent venir s'entraîner au renforcement musculaire avec des activités adaptées.

- **Aquabike** : Pour tout public en bonne condition physique. Entraînement intense favorisant le renforcement musculaire du bas du corps et améliorant la condition cardiovasculaire.

- **Aquagym** : pour tout public débutant dans une activité et reprenant récemment une activité sportive ou souhaitant entretenir sa forme. Accessible aux non-nageurs. Renforcement de la condition physique générale, amélioration de la souplesse articulaire et de la coordination.

- **Aquagym tonic** : Activité réservée aux nageurs ayant une bonne condition physique. Augmentation de la difficulté des exercices, rythme soutenu travail musculaire intensif. Possibilité de travail en eau profonde.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

IMPULSER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'HABITAT

Bien vivre en Pays de Meaux, c'est d'abord bien s'y loger. Enjeu essentiel de la vie quotidienne, le logement est au cœur des préoccupations de la CAPM depuis plusieurs années. La mobilisation des élus pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne s'effectue par la mise en place de dispositifs incitatifs et coercitifs afin de rassembler tous les acteurs pour la réalisation des travaux de rénovation nécessaires.



PERSPECTIVES :

- 4 000 logements construits entre 2013 et 2018.
- Objectif : le lancement du nouveau Programme Local de l'Habitat au 1^{er} semestre 2020.
- La rénovation urbaine de Beauval se poursuit.
- Lancement en septembre 2018 d'un nouveau dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat privé.
- Développement du Système d'Information Géographique.

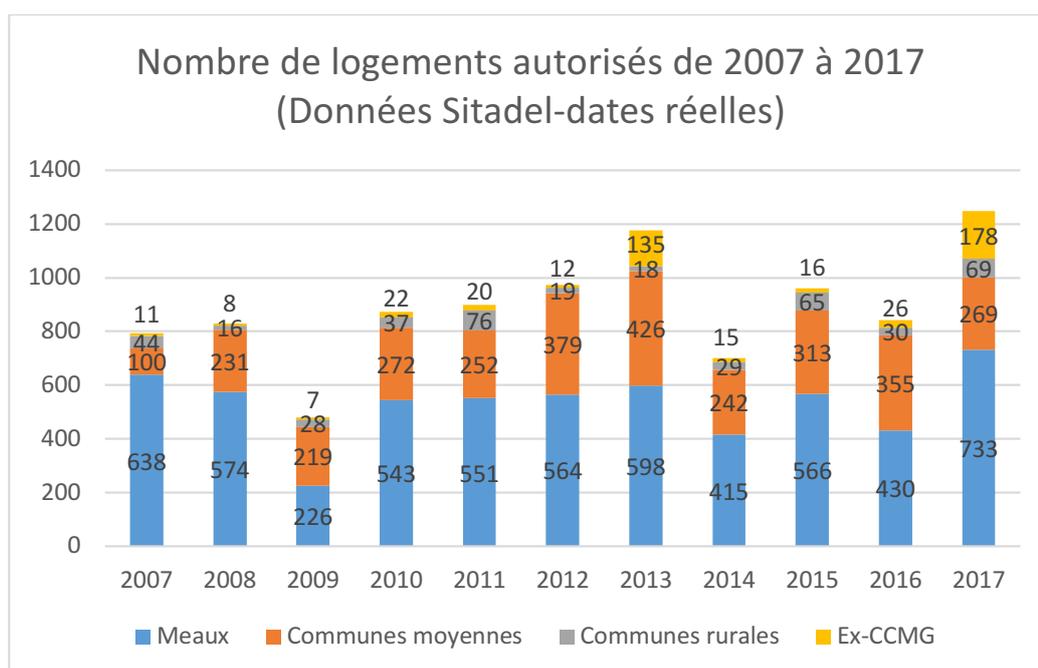
CHIFFRES CLÉS :

- 5,8 millions de subventions PIG et OPAH-RU attribuées de 2012 à 2017, dont 1,7 million financés par la CAPM.
- Une enveloppe de 340 000 € par an pendant 5 ans votée par la CAPM pour subventionner les travaux de rénovation des propriétaires privés.
- 245 permis de construire déposés (soit 20 % de plus qu'en 2017) et 545 DIA traitées en 2018.

Le cadre d'action en matière d'urbanisme et d'habitat est constitué par le Programme Local de l'habitat (PLH). Notre second PLH a été approuvé le 29 septembre 2014 et a pris fin en décembre 2018. L'objectif de construction affiché par ce document était de 680 logements par an pendant 6 ans (soit 4 080 logements entre 2013 et 2018), objectif tenu par la collectivité. La répartition de ces logements se fait dans un souci de rééquilibrage territorial entre ville-centre et périphérie en tenant compte des projets des communes et des besoins en logements sociaux des communes moyennes. Un bureau d'étude

doit être sélectionné fin 2018 pour l'engagement de la rédaction du troisième Programme Local de l'Habitat de la CAPM, sur son territoire élargi à 26 communes. Ce document permettra d'anticiper la programmation de construction de logements neufs et de traitement de l'habitat existant sur toutes les communes du territoire à l'horizon 2026.

Depuis 2006, on observe que le nombre moyen de logements commencés par an atteint environ 690 (en y intégrant les chiffres de l'ancienne CCMG), dont 465 à Meaux, en corrélation avec les objectifs chiffrés du PLH.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

La commission Urbanisme et Habitat, outil d'animation dédié au suivi du PLH, s'est réunie à 5 reprises en 2018 avec un agenda nourri par les évolutions réglementaires (loi Égalité et Citoyenneté), la modification de la liste des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU (obligation de présenter un taux de 25 % de logements sociaux), les échanges préalables au lancement du nouveau dispositif d'OPAH avec volet copropriétés dégradées et l'actualité du NPNRU (signature de la convention en octobre 2018).

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

► Le suivi des dispositifs de rénovation de l'habitat privé

La CAPM s'est engagée ces dernières années dans un vaste programme d'amélioration de l'habitat privé après avoir mené une première Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2006 à 2011 permettant d'améliorer 628 logements.

Afin de consolider son action sur l'habitat privé et dans la poursuite de la première OPAH, la CAPM a enclenché en 2012 et pour une durée de 5 ans de nouveaux dispositifs incitatifs à destination des propriétaires :

- **le programme d'intérêt général (PIG) "énergie habitat"** sur les 18 communes de la CAPM qui visait à informer et subventionner les propriétaires désireux de renforcer les performances énergétiques de leur logement et à lutter contre l'habitat indigne.

- **Une OPAH-RU (Renouvellement urbain)** sur les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux, qui permettait d'inciter les propriétaires concernés — par le biais d'une assistance technique, de conseils gratuits et d'une aide financière — à réaliser les travaux visant la réhabilitation des logements insalubres et dégradés, l'amélioration des performances énergétiques des logements et le traitement de la précarité énergétique.

Les deux dispositifs ont respectivement pris fin en avril et en mai 2017. Le bilan quantitatif du PIG (en logements financés) mis en œuvre sur les 18 communes de la CAPM hors quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de 2012 à 2017 est le suivant :

- 489 propriétaires occupants dont 108 en copropriétés
- 90 logements locatifs, dont 53 en copropriétés
- 7 copropriétés financées pour des travaux (correspondant aux 161 lots ci-dessus)
- 3 copropriétés financées pour des audits énergétiques (167 lots).

Soit un total de 746 logements subventionnés, dont 579 pour des travaux pour un total de plus de 4 134 863 € d'aides financières mobilisées et 7,8 millions de travaux TTC générés.

Le bilan quantitatif de l'OPAH-RU (en logements financés) mise en œuvre sur les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux de 2012 à 2017 est le suivant :

- 72 propriétaires occupants.
- 61 propriétaires bailleurs (représentant 227 logements).
- 49 copropriétés (représentant 312 logements et 40 locaux commerciaux).

soit un total de 611 logements financés, pour un global de plus de 1 671 685 € d'aides financières mobilisées et 5,9 millions de travaux TTC générés.

La collectivité a travaillé pendant un an au calibrage d'un nouveau dispositif avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) avec pour objectif d'enclencher une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH avec volet copropriétés dégradées) unique à l'échelle des 22 communes de la CAPM pour mi-2018.

La nouvelle convention d'OPAH a été signée le 7 septembre 2018.

Ses principales cibles sont les suivantes :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements
- Le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite.
- L'amélioration du confort des logements de la CAPM.
- La lutte contre l'insalubrité et la réhabilitation des logements dégradés, notamment lorsque le dispositif incitatif est couplé avec un dispositif coercitif (de type Opération de Restauration Immobilière).
- Le redressement des copropriétés fragiles et des copropriétés dégradées dans le cadre d'un volet dédié (subventions renforcées).

Les objectifs globaux retenus par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour ce nouveau dispositif ont été évalués à 500 logements subventionnés sur 5 ans ainsi que 224 lots de copropriétés dans le cadre d'aides directes aux syndicats de copropriétaires pour les copropriétés fragiles ou dégradées (volet dédié).

La CAPM prévoit de consacrer 1,7 million d'euros d'aides directes sur 5 ans aux (co) propriétaires et l'ANAH 3,1 millions d'euros. Le bureau d'études Soliha a été mandaté afin d'assister les propriétaires dans le montage

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

de leur dossier de demande de subvention. Cette prestation est intégralement prise en charge par la CAPM et par l'ANAH, et est gratuite pour l'administré.

Afin d'accueillir les propriétaires porteurs de projets, pouvant bénéficier des aides financières de la CAPM, des permanences de Soliha ont été mises en place au siège de la CAPM tous les mardis matin. Une large information a été réalisée sur ces deux dispositifs (presse locale, site internet, forum de l'énergie, rencontre avec les professionnels du BTP...).

L'OPAH a été lancé en septembre 2018. Une seule commission d'attribution des aides s'est donc tenue en 2018. Celle-ci a permis d'attribuer 45750€ de subventions de la CAPM à 18 propriétaires. Ce sont au total 292000€ TTC de travaux qui ont été subventionnés. L'effet levier est considérable : pour 1 € investi par la CAPM plus de 6 € de travaux sont réalisés.

► L'installation de la conférence intercommunale du logement (CIL)

Avec un PLH adopté en septembre 2014 et un quartier concerné par la signature d'un contrat de ville, la CAPM se devait de mettre en place une conférence intercommunale du logement conformément à la loi ALUR.





Ainsi, le 4 décembre 2015, la CAPM a engagé la procédure de création de cette conférence par délibération du Conseil Communautaire. Cette instance, co-présidée par le Sous-préfet de Meaux et le Président de la CAPM, a été installée le 12 décembre 2016.

La conférence a pour objet d'adopter des orientations concernant :

- Les **objectifs en matière d'attribution de logement** et de mutations dans le patrimoine locatif social.
- Les modalités de relogement de personnes prioritaires.
- Les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.

Un groupe de travail s'est réuni en avril 2017 afin de travailler sur la thématique "les orientations en matière d'attribution de logements sociaux". En a découlé un projet de document-cadre des orientations stratégiques en matière d'attributions valant Convention Intercommunale d'Attributions (CIA) qui a fait l'objet de plusieurs amendements pas les différents intervenants (élus, bailleurs, AORIF, ANRU, services de l'État). Ce document a été présenté dans sa version finale et fait l'objet d'un avis favorable lors de la Conférence Intercommunale du Logement plénière du 6 octobre 2017.

Cette CIA a été agréée par la Préfète de Seine-et-Marne par arrêté du 10 octobre 2018, approuvant ainsi les orientations adoptées par la CIL de la CAPM. Ce document était un prérequis indispensable à la signature de la convention NPNRU, et est annexé à cette dernière.

► Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

La CAPM a signé le protocole de préfiguration du NPNRU de Beauval en décembre 2015. La Convention NPNRU a été signée le 12 octobre 2018. Cette convention acte, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la démolition des 7 dernières tours du Grand Ensemble de Beauval. Elle prévoit un montant total d'investissement de 242 millions d'euros, dont 46,3 millions de participation de l'ANRU.

Le relogement des habitants des tours Albret, Anjou et Alsace commencé début 2016, s'est poursuivi en 2018 et sera terminé d'ici la fin de l'année 2019.

La démolition de la tour Albret interviendra le 29 septembre 2019, et l'année 2018 a permis de commencer le travail technique de préparation de la démolition et de sa sécurisation.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

La convention NPNRU prévoit également la programmation de 4 équipements, dont la création d'un nouveau groupe scolaire.

► L'instruction du droit des sols

Depuis 2012, la CAPM assure par voie de convention de gestion de service, l'instruction des autorisations du droit des sols pour les communes de Meaux, Barcy, Varreddes, Chambry, Penchard, Montceaux-les-Meaux, Vignely et Trilbardou. Au terme de 3 années, celles-ci ont sollicité le renouvellement de la convention. Par ailleurs, les communes d'Isles-Lès-Villenoy, Fublaines, Trilport, Germigny-l'Évêque et Poincy, ont demandé à bénéficier du même service à compter du 1^{er} janvier 2015, **ce qui représente au total 13 communes**. La même offre de service a été proposée aux 4 communes de l'ex-CCMG lors de la fusion des deux intercommunalités au 01/01/2017. La commune de Monthyon a également conventionné avec la CAPM en 2018, portant à 14 le nombre de communes dont l'instruction est réalisée par les services communautaires. Les communes de Boutigny, Quincy-Voisins, Saint-Fiacre et Villemareuil souhaitent également bénéficier de ce service dans le cadre de leur adhésion à la CAPM devant être effective au 1^{er} janvier 2020.

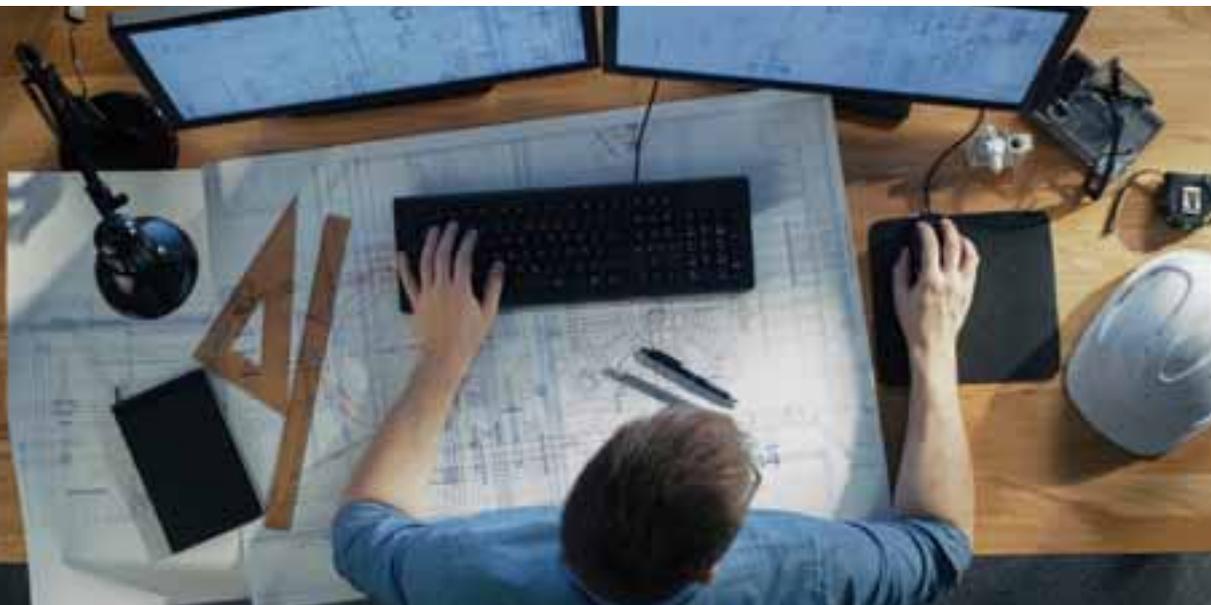
Bilan instruction du droit des sols 2017 :

- Permis de construire :
245 dont 98 à Meaux
- Certificat d'Urbanisme :
445 CU (a et b)
- Déclaration préalable + divisions :
210 dossiers
- Permis d'aménager :
2 dossiers de lotissement

Le nombre de permis de construire instruits sur les communes de la CAPM hors Meaux est passé de 32 dossiers en 2012 à 147 dossiers en 2018. Il a ainsi été multiplié par 4,5. Entre 2017 et 2018, on relève une hausse de +20 % du nombre de dossiers de permis de construire sur les communes de la CAPM hors Meaux (+20 % également du nombre de PC pour la commune centre sur la même période).

LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG est constitué sur la base des fichiers et plans cadastraux numérisés sur l'ensemble des 22 communes de la CAPM et est mis à jour annuellement. Le service SIG élabore sur cette base l'assemblage de couches thématiques intelligentes, telles que les BD ortho et BD topo, les POS/PLU, les Servitudes d'Utilité Publique, la thermographie aérienne, l'observatoire de l'habitat, Openstreetmap (OSM).



Cet outil permet notamment aux administrés d'accéder, via le portail internet, aux renseignements d'urbanisme à la parcelle (la consultation de ce portail est en constante augmentation puisque nous sommes à 9000 renseignements d'urbanisme).

En 2018, les développements suivants ont été poursuivis :

- Collecte et édition des données voirie et réseaux au fur et à mesure des levés topographiques des rues.
- Développement d'un script pour la vérification de la numérisation des PLUs au format imposé par le Conseil National de l'Information Géographique. Cela a notamment permis d'assister les communes qui le souhaitent pour la vérification des rendus des prestataires PLU. Les formats CNIG doivent être respectés pour l'intégration au Géoportail de l'Urbanisme.
- Intégration du PLU de Meaux dans le Géoportail de l'Urbanisme et aide aux communes pour l'intégration de leur PLUs dans ce même Géoportail.
- Développement d'un script pour l'intégration des données issues d'Open Street Map dans notre base.
- Actualisations des fiches scolaires (localisation des naissances et des niveaux scolaire). Cette application, en lien avec la prévision des programmes immobiliers, permet d'anticiper les ouvertures de classes à prévoir ainsi que les travaux d'extension.
- Développement d'applications métier pour différents services de la collectivité notamment le service de la collecte des ordures ménagères et la DEA (gestion bac, gestion risque, réseau DEA).
- Reprise et intégration des données DEA dans notre base.
- Refonte de l'application opah-ru_pig (Suivi de l'attribution et du versement des subventions aux propriétaires pour la rénovation de l'habitat privé).
- Alimentation de la BAN (base d'adresse nationale).
- Création d'une animation temporelle sur les hauteurs d'eau de la marne (prévention du risque d'inondation).
- Insertion des données cadastrales des 22 communes.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

ŒUVRER ACTIVEMENT À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les élus de la CAPM poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention de la délinquance et de sécurité.



RÉALISATIONS :

- Signature le 25 mai 2018 de la nouvelle stratégie intercommunale de prévention et de sécurité.
- Des actions de communication et de prévention.

CHIFFRES CLÉS :

- 11 160 personnes accueillies à la MJD.
- 161 élèves ayant participé au programme Justice et Citoyenneté.

SIGNATURE DE LA 2^e STRATÉGIE INTERCOMMUNALE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE SÉCURITÉ

Au titre de ses compétences obligatoires, la CAPM est compétente en matière de sécurité et de prévention de la délinquance ; compétence dont ont souhaité se doter les élus du Pays de Meaux pour assurer aux habitants du territoire une qualité de vie en toute tranquillité.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CAPM a changé de physionomie après la fusion avec la CCMG. La CAPM, dite 22, avec l'intégration de quatre nouvelles communes, compte ainsi depuis le 1^{er} janvier 2018, 97 586 habitants.

Ainsi, afin d'adapter les objectifs aux besoins des 22 communes, la réécriture d'une nouvelle stratégie était apparue comme une nécessité.

Pour ce faire, un nouveau Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avait été mis en place à la suite de l'arrivée dans la CAPM des communes de l'ex-Communauté de communes des Monts de la Goële (délibération du conseil communautaire du 23 juin 2017).

Le CISPd constitue le cadre légal de pilotage et de concertation permettant de définir les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

La stratégie 2018-2020 s'articule autour de 3 priorités elles-mêmes déclinées en 19 actions. Elle a été élaborée à l'appui d'un diagnostic de sécurité.

- **Priorité 1** : prévenir d'une part le risque de basculement des plus jeunes vers la délinquance et d'autre part, prévenir la récidive.
- **Priorité 2** : renforcer l'aide aux victimes, l'accès au droit et à la citoyenneté.
- **Priorité 3** : tranquilliser les espaces publics et renforcer la présence humaine sur le terrain.

Parmi les actions phares, on notera : la mise en place d'un réseau de lutte contre les violences intrafamiliales ; le développement de la police intercommunale ou le renforcement des actions de prévention.

Les élus mobilisés sur le terrain aux côtés des partenaires. Tout au long de l'année 2018, les élus ont souhaité aller au contact des partenaires concourant à la mise en

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

œuvre de la stratégie et notamment, des forces de l'ordre et de sécurité. Ainsi, 6 rencontres ont été organisées avec par exemple les services de police et de gendarmerie, la Direction de la Sûreté SNCF ou les pompiers. Ces échanges riches ont permis de renforcer la coordination locale tout en étant au près plus des préoccupations du terrain.



► La police intercommunale

Elle a 4 ans d'expérience. C'est une police à laquelle les maires peuvent recourir en fonction des besoins estimés de leur commune. 4 policiers municipaux interviennent sous l'autorité hiérarchique du maire de la commune sur laquelle ils opèrent. À noter qu'un effectif supplémentaire va être recruté dans le cours de l'année 2019. Il s'agit avant tout d'une police de proximité assurant une présence visible et rassurante pour la population, et dissuasive pour les délinquants. La police intercommunale

travaille bien évidemment en partenariat avec la Police nationale et la Gendarmerie nationale, en fonction des zones concernées.

19 communes font partie du dispositif : Barcy, Chambry, Fublaines, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Varreddes, Vignely, Villenoy, Trilport et Germigny-l'Évêque, Saint-Soupplets, Forfry, Monthyon et Gesvres-le-Chapitre (les quatre dernières ont rejoint le dispositif le 1er février 2018).

Le siège de la police intercommunale est situé à Nanteuil-lès-Meaux dans un local de 150 m² aménagé à cet effet.

Les agents sont équipés de 2 véhicules sérigraphiés (Renault Mégane Break), 4 PDA (Personal Digital Assistant) pour la verbalisation électronique, 1 éthylotest et 1 cinémomètre pour les opérations de contrôles routiers, 4 radios portatives leur permettant de communiquer et d'être géolocalisés sur l'ensemble des communes de la CAPM. Les agents sont également dotés de 4 pistolets semi-automatiques, 4 bâtons de défense télescopique, 4 générateurs d'aérosols lacrymogènes de moins de 100 mL.



Les missions effectuées sont :

- Des interventions auprès des regroupements de mineurs et jeunes majeurs qui provoquent des troubles à la tranquillité publique, aux abords des établissements scolaires, etc.
- Des missions de sécurité routière pour lutter contre les stationnements abusifs et les excès de vitesse.
- L'encadrement des manifestations festives (fêtes communales, brocantes, manifestations sportives et culturelles qui le nécessiteront).
- Une proximité avec la population et les commerçants par des contacts permettant de recueillir leurs besoins et de les rassurer sur la prise en compte de leurs attentes.
- La prévention par une présence visible sur la voie publique et des sécurisations aux abords des domiciles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

L'AIDE AUX VICTIMES ET L'ACCÈS AU DROIT

La **Maison de la Justice et du Droit (MJD) du Pays de Meaux** a pour mission d'accueillir et d'orienter le public, de favoriser l'accès au

droit par des permanences d'informations juridiques, de permettre une écoute privilégiée des victimes, de faciliter l'exécution de mesures judiciaires pénales et de développer le recours aux modes alternatifs de règlement des conflits. En 2018, 11 160 personnes ont été accueillies.

Les événements marquants de l'année 2018 :

La MJD a œuvré, cette année encore, en étroite collaboration avec les différents partenaires de la structure et ce, afin de mettre l'accent sur l'accès au droit, de répondre au mieux et au plus près des besoins des usagers.

● Participation aux forums

Le 20 septembre : s'est tenu le forum de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France (CRAMIF) à la Maison de l'Économie et de l'Emploi de Meaux.

Cette manifestation permet aux salariés en arrêt maladie longue durée d'obtenir dans un seul et même lieu, toutes les informations nécessaires à la préparation de leur retour dans le monde du travail.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

La MJD a pu renseigner 20 personnes et leur proposer un suivi au sein de la structure.

Le 29 novembre, le forum des métiers de la justice, de la sécurité et de la défense, s'est déroulé au Colisée de Meaux. La MJD était présente aux côtés d'une quarantaine de professionnels et a pu renseigner 77 collégiens et lycéens sur le métier de juriste au sein d'une structure d'accès au droit.

- **Une journée thématique sur le thème "Les relations de voisinage"**



Le 3 octobre, la MJD a organisé dans ses locaux, une journée sur le thème des relations de voisinage, en partenariat avec l'ordre des avocats, le conciliateur de justice et l'ADIL. Cette journée a également été l'occasion de

présenter le Guide du bon voisinage réalisé en partenariat avec la Direction du Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité de la Ville de Meaux. Ce guide énumère les litiges de voisinage les plus courants (taille et entretien des extérieurs, nuisances sonores, etc.). Les règles de droit applicables ainsi que les modalités de résolution des litiges.

- **Une conférence "transmission du patrimoine : héritage, donation, succession"**

Le 23 novembre, une conférence animée par un notaire, relative à la transmission du patrimoine, s'est tenue dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville de Meaux. 70 participants ont été informés sur le déroulé d'une succession, les modalités de mise en œuvre des donations, d'un testament ainsi que sur le mandat de protection future.

- **La lettre trimestrielle**

La MJD poursuit la publication de sa lettre trimestrielle d'actualité juridique. Sa parution est à chaque fois l'occasion de donner des informations simples et claires sur des sujets juridiques du quotidien.



La garde des enfants, le montant de l'indemnité de licenciement, la gestion d'un conflit de voisinage, le déroulé d'une procédure d'expulsion... sont autant de sujets qui ont pu être développés au cours de cette année.

Sa diffusion auprès des partenaires, des usagers de la MJD et des mairies de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux lui assure une large visibilité sur notre territoire.

DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PRÉVENTION RENFORCÉES

Forts du constat de la persistance d'infractions et d'arnaques, notamment par ruse, auprès des publics les plus vulnérables, les élus de la CAPM ont souhaité la mise en œuvre de l'opération tranquillité et sécurité au quotidien.

Il s'agit de réunions d'information menées en étroite collaboration avec la Gendarmerie et la Police nationale. Elles ont pour objectif d'informer les habitants afin de les aider à se prémunir contre les actes de malveillance tels que les cambriolages, les vols, les arnaques (notamment dans le cadre du démarchage à domicile ou via internet).

Ces réunions permettent à tous, d'une part, d'acquiescer les gestes réflexes et d'autre part, de connaître les démarches à faire lorsque l'on est victime de l'un de ces actes.

Sur la CAPM :

► Le 5 juin à Germigny-L'Evêque avec la Gendarmerie nationale. Sur les 28 personnes présentes, 98 % se sont dits satisfaits de l'opération.

**Soyez informés
et devenez vigilants**



**OPÉRATION TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ
AU QUOTIDIEN**

**INSCRIPTION AUX RÉUNIONS
D'INFORMATION TOUTE L'ANNÉE**

Renseignements : COPS 01 60 09 97 14

www.ville-meaux.fr
www.facebook.com/VilledMeaux



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

- Le 28 juin à **Nanteuil-Lès-Meaux** auprès de **57 personnes**.
À l'appui des formulaires de satisfaction, **98%** des participants se sont déclarés satisfaits de l'intervention.
- Le 10 octobre à **Villenois** et le 11 octobre à **Chauconin-Neufmontiers**. Sur les **37 villenoisiens** présents, **98%** ont été satisfaits de l'opération.
Sur les **22 coconaciens-neufmontois** présents, **100%** ont été satisfaits de l'intervention.
- Le 15 novembre à **Varreddes** avec la **Gendarmerie nationale**.
98% des 13 participants ont exprimé leur pleine satisfaction.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES : UNE PRIORITÉ

Les violences intrafamiliales sont un sujet de préoccupation majeure. Un réseau de professionnels a été créé. Il a pour vocation de resserrer le tissu partenarial (identifier les acteurs du territoire, se connaître et savoir s'articuler), de comprendre les mécanismes des violences et de mettre en place des outils de communication.

Votre agglomération vous informe

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Près de 300 professionnels d'horizons divers composent ce réseau.

Afin d'orienter au mieux les victimes, un flyer dédié a été réalisé. Il permet de les informer d'une part, quant aux démarches à effectuer et d'autre part, quant aux professionnels présents sur le territoire.



● **Poursuite du programme Justice et Citoyenneté auprès des élèves de CM2 :**

Afin d'initier les élèves aux valeurs citoyennes de notre pays et de leur présenter le fonctionnement de la justice, la MJD a mis en place un programme Justice et Citoyenneté à destination des élèves de CM2, en partenariat avec l'Éducation nationale, le Tribunal de Grande Instance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Police et la Gendarmerie nationale et l'association Respect.

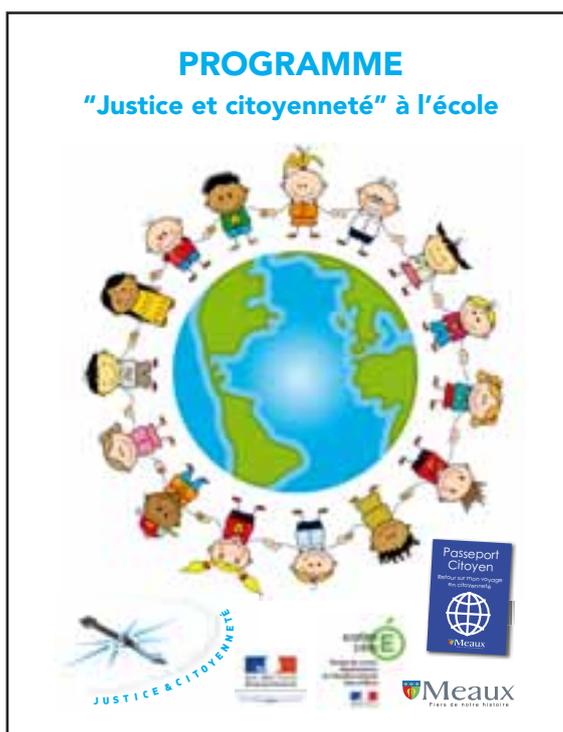
En 2018, 3 écoles de la CAPM ont participé au programme citoyenneté et justice. 105 élèves ont ainsi pu bénéficier d'interventions en classe avec :

- Une présentation des valeurs et symboles de la République ainsi que des droits et devoirs des enfants par la juriste de la MJD.
- Une présentation de la justice, son fonctionnement et ses acteurs par le greffier de la MJD.
- Les Police et Gendarmerie nationales ainsi que l'association Respect sont intervenus sur la thématique des incivilités / infractions.
- L'exposition "Moi, jeune citoyen" a été

mise à disposition et commentée par un éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- Enfin, les enfants ont visité le TGI et échangent avec un juge des enfants, un juge aux affaires familiales, un éducateur PJJ, un substitut du Procureur et un greffier.

L'année 2018 a enfin permis de finaliser le projet de mallette pédagogique. Ce nouvel outil facilitera la mise en œuvre du programme sur l'ensemble du territoire.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Faciliter le quotidien des habitants du Pays de Meaux, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports. Les élus du Pays de Meaux s'attachent à définir un véritable plan d'action destiné à faciliter les déplacements sur tout le territoire.



EN COURS :

- Implantation d'un espace Véligo (juillet 2018) réalisé et en fonction.
 - Travaux de mise en accessibilité de la gare de Meaux (accessibilité des quais voyageurs par la création de 2 ascenseurs et d'une rampe PMR sur l'accès principal, accessibilité conciergerie et accueil, création d'un espace microworking).
- Les travaux s'achèveront fin 2019 / début 2020.

CHIFFRES CLÉS :

- Le Véligo, c'est 40 vélos en abris sécurisés en plus de tous les arceaux vélos en ville.
- Les travaux SNCF c'est 11 M€, financés à 50 % par SNCF Mobilité — à 25 % par la Région Île-de-France — et à 25 % par la SNCF.

RÉORGANISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le Syndicat des Transports d'Île de France (STIF) a achevé son étude sur la **réorganisation de l'offre de transport du Pays de Meaux** entreprise en 2014 dans le cadre de la Convention partenariale du réseau du Pays de Meaux et à la demande de la CAPM.

Les objectifs de cette étude étaient d'améliorer l'offre de transport existante, de rendre attractif le réseau de bus, de desservir de nouveaux secteurs de la CAPM et d'identifier les secteurs moins denses qui pourraient être desservis par d'autres modes que les lignes de bus classiques : rendre ainsi l'offre de transport simplifiée, plus lisible et plus attractive.

Des travaux de réalisation de nouveaux arrêts de bus ont eu lieu pendant le deuxième semestre 2018 pour permettre la mise en place du nouveau réseau restructuré dès le 1er janvier 2019.

Dès le premier janvier, une cellule de travail dédiée a été mise en place avec Transdev, en lien avec Île-de-France Mobilités, pour suivre les éventuels problèmes des usagers et apporter un maximum de solutions, qui a

abouti, par exemple, à la création de nouveaux arrêts.

Une étude est en cours pour la création à terme d'un pôle d'échange plus compact à Georges Claude.

Il s'agira ensuite de réaliser des études complémentaires et des études de travaux, notamment sur le transport à la demande sur le Pays de Meaux et sur la faisabilité de création d'un site propre (une ou deux voies de bus dédiées de la gare de Meaux jusqu'au PAPM).

Par ailleurs, la CAPM reste vigilante, avec les maires des communes, aux développements d'urbanisme nécessitant une adaptation des dessertes en transport en commun.

AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE MEAUX

► La gare routière

Fin 2016, la CAPM a lancé l'**étude du pôle d'échange multimodal**, financée par le STIF. L'objectif est d'améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité. La phase de diagnostic s'est terminée en 2017. Le bureau d'étude, la



CAPM, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et autres partenaires travaillent actuellement sur les différents scénarii d'aménagement. Des études de circulation complémentaires et les premiers bilans de la restructuration ont permis aux partenaires d'affiner les scénarii qui doivent être validés en 2019, en regard notamment des projets de développement à proximité de la gare.

► La gare ferroviaire

En 2015, un **comité de pilotage avec la SNCF** a été créé par la CAPM pour améliorer l'offre de trains en gare de Meaux. Les réunions du comité de pilotage se tiennent plusieurs fois par an et ont pour objectif qu'un travail commun et approfondi soit effectué afin que la SNCF, décisionnaire avec le STIF, trouve des solutions pour garantir une offre de transport qualitative.

Les actions élaborées dans ce cadre ont porté principalement sur deux volets :

● Les conditions de circulation, les services et l'accessibilité

Des mesures à court terme ont été annoncées : des rames supplémentaires (avec moins de trains courts), un renforcement des équipes de maintenance et une meilleure communication. À plus long

terme, les infrastructures vont être améliorées avec le renforcement du réseau d'alimentation électrique sur la ligne P, l'optimisation du technicentre de Paris-Est, l'amélioration du matériel roulant et le lancement des études pour l'électrification de la branche Meaux-La Ferté-Milon. Par ailleurs, des travaux sont en cours en gare de Meaux principalement sur l'accessibilité des quais et bâtiments voyageurs.

● La sécurité des trains

Afin de lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes dans le train, une marche exploratoire avait été organisée en février 2016, une première en Seine-et-Marne. De réelles avancées ont été obtenues en conséquence (relamping, signalétique de l'affichage vidéo renforcée...). La sécurité des usagers est également assurée par la présence policière et les caméras de vidéosurveillance.

AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE TRILPORT

Les travaux chemin d'Armentières se sont achevés en 2018. Les études pour les travaux de quai bus et parc relais ont repris en coopération avec le STIF et la SNCF. Les travaux du parking Sud de la gare SNCF débutent cet été et les acquisitions des parcelles nécessaires à la réalisation du projet de pôle gare ont débuté.

CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 40 000 tonnes de déchets collectés.
- Plus de 100 000 habitants collectés.
- 50 agents dans le service collecte des déchets.
- 14 véhicules de collecte.
- 2 prestataires de collecte.

ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS EFFICACE, RESPONSABLE ET DURABLE

La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le regroupement des 22 communes au sein de la CAPM a été l'occasion d'harmoniser les organisations et modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, et d'appuyer des pratiques de consommation responsable.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA COLLECTE DES DÉCHETS, EN QUELQUES MOTS

La CAPM, à travers la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers (DCDM), a en charge la gestion et l'organisation des collectes, la promotion des collectes sélectives afin de favoriser la valorisation des déchets, la gestion des contenants et des équipements de précollecte et le suivi post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Crégy-lès-Meaux. La DCDM assure une partie des prestations de collecte en régie et confie certaines de ses missions à des prestataires privés.



	Tonnages 2018	Évolution 2017-2018
Ordures ménagères résiduelles	28 616 t	+3,3%
Déchets verts	3 599 t	-5,3%
Emballages ménagers	4 209 t	+2,6%
Encombrants	1 176 t	-21,9%
Cartons	384 t	+18,8%
Verres ménagers	1 481 t	+3,5%
Dépôts sauvages	359 t	+31,7%



Le tonnage des ordures ménagères résiduelles a augmenté de 3 % sans changement majeur du nombre d'habitants. Il est cependant à mettre en parallèle avec un pouvoir d'achat repartant à la hausse sur 2018.

- Poincy
- Trilbardou
- Trilport
- Varreddes
- Vignely
- Villenoy

Les tonnages des emballages ménagers, du verre et des cartons, ont également augmenté sur l'année 2018, signe d'un meilleur tri.

Par ailleurs, des réunions techniques pour traiter la problématique des encombrants dans les quartiers denses sont organisées avec les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriétés afin de trouver des solutions comme la mise en place à la journée d'une benne grand volume.

La diminution du tonnage des déchets verts peut s'expliquer par une année particulièrement chaude et sèche, facteurs limitant le développement des herbes, arbres et arbustes et donc la production de déchets verts.

En règle générale, le passage de la collecte des encombrants sur rendez-vous a permis de diminuer le tonnage collecté en PAP au profit des apports en déchetteries.

L'année 2018 est une année charnière pour la collecte des encombrants sur rendez-vous avec la mise en place de cette nouvelle organisation sur les communes suivantes :

- Barcy
- Chambry
- Fublaines
- Germigny-l'Évêque
- Isles-Les-Villenoy
- Montceaux-Les-Meaux
- Nanteuil-Les-Meaux
- Penchard



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Le tonnage des dépôts sauvages a fortement augmenté sur l'ensemble du territoire malgré des enlèvements rapides permettant de laisser les zones propres. La majorité des dépôts sauvages correspond à du déchet industriel.

AMÉLIORER ENCORE LES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE



La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux mène une politique environnementale visant à la réduction du gisement de déchets, au développement des filières de recyclage, de réemploi et de valorisation sur le territoire.

Les objectifs d'amélioration du service et des performances de collecte des déchets

ménagers poursuivis par la CAPM sont les suivants :

• Objectifs économiques :

Maîtriser les coûts de gestion des déchets de collecte sélective (emballages, papiers et verre), réduction des coûts de collecte de 10 % d'ici 2022, renouvellement des bacs jaunes de précollecte.

• Objectifs environnementaux :

Augmenter les tonnages collectés, à terme + 10 % des tonnages d'emballages et de papiers, soit environ + 4510 tonnes collectés d'ici 2022, augmenter les performances de recyclage du verre de + 10 % en tonnage d'ici 2022, soit un objectif de 1570 t/an. Réduire les erreurs de tri des habitants d'ici 2022 par la réalisation d'une campagne de communication adaptée. Et réduire les tonnages de refus de tri passant à un taux inférieur à 20 % en sortie de centre de tri.

• Objectifs qualité de service :

Faciliter la compréhension et l'appropriation du geste de tri en communiquant auprès de 100 % de la population, adapter le service aux habitants, sensibiliser les scolaires aux consignes de tri des emballages, papiers et verre et améliorer la propreté urbaine.



- Amélioration de la collecte de proximité du verre à hauteur de 70 %.

CITEO a annoncé en juin 2019 que la candidature du Pays de Meaux a été retenue.

Le montant du plan d'amélioration de la collecte a été estimé à 270 000 € et Eco-Emballages le soutient à hauteur de 198 000 €.

DE NOUVELLES OPÉRATIONS POUR L'ANCIEN CET DE CRÉGY-LÈS-MEAUX

La CAPM veille au maintien des infrastructures de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux en engageant les réparations nécessaires. Comme le remplacement de l'alimentation de la torchère, le changement d'une partie du tuyau du réseau de biogaz, remplacement de la pompe lixiviat, remplacement de piézomètre, etc.

Afin d'améliorer notre suivi de post-exploitation, un avenant au lot N° 1 du marché public passé en octobre 2017 a été conclu en juillet 2018 avec la société Wangner.



Pour répondre à ces différents objectifs, la CAPM a souhaité répondre à un appel à candidatures publié par CITEO (anciennement Eco-Emballages) pour un accompagnement sur :

- L'extension des consignes de tri avec campagne de communication. Le financement par CITEO est de 660 € / tonne (actuellement 600 € / tonne d'emballages valorisés).

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ



Les marchés publics lancés en 2018 :

18CAPMo4 : Acquisition de deux bennes à ordures ménagères 26 tonnes et d'une mini-benne. **FAUN**

18CAPM16 : Collecte en PAP et AV des emballages ménagers, du verre ménager et des ordures ménagères résiduelles vers le CIT de Monthyon. **OURRY/VEOLIA**

18CAPM14 : Traitement des déchets issus de la collecte des dépôts sauvages. **BENNES SERVICES**

18CAPMo6 : Fourniture et livraison de bacs et pièces détachées pour la collecte

des ordures ménagères résiduelles, des emballages ménagers, des déchets verts et reprise des bacs usagés. **CITEC**

18CAPM18 :

Location, entretien, livraison, lavage des vêtements de sécurité des agents CAPM. **ELIS**

18CAPM36 : Fourniture et livraison de sacs à déchets verts. **TAPIERO**

17CAPMo7 : Avenant n° 1 : Prestation d'assistance au suivi post exploitation du centre d'enfouissement technique de Crégy-les-Meaux. **WANGNER**

CHIFFRE CLÉS :

- 18 communes du territoire disposent de la fibre optique pour les particuliers, son déploiement est en cours avec 92 % des locaux raccordables d'ici fin 2020.
- Le déploiement de la fibre optique sur les 4 nouvelles communes de la CAPM est à l'étude.
- 35 559 locaux raccordables fin 2018 sur les communes CAPM en zone Orange.
- Le déploiement 2018 a engendré 8 731 nouveaux locaux raccordables de plus au 1^{er} janvier 2019.
- La fibre optique est également disponible pour les entreprises sur l'ensemble du territoire.

ALLER VERS UN TERRITOIRE 100% NUMÉRIQUE

Un territoire performant et attractif sur le plan économique et un territoire où il fait bon vivre est un territoire en pointe sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi la CAPM devient un territoire de plus en plus connecté autant pour ses habitants que pour les entreprises.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

VERS UN TERRITOIRE EN POINTE SUR LA FIBRE OPTIQUE

Le territoire de la CAPM, situé en Zone Moins Dense (secteur géographique défini par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes), fait l'objet d'un déploiement du FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) pour lequel une convention de suivi a été signée avec la CAPM. L'opérateur Orange déploie sur ses fonds propres les infrastructures de fibre optique pour lesquelles il n'y a pas d'intervention financière publique de la CAPM. Le choix des élus lors de la mise en place de la convention, ainsi que du suivi des déploiements, a été de privilégier l'implantation de la fibre optique en premier lieu dans les zones où l'ADSL offrait des débits faibles ne permettant pas d'avoir un usage confortable d'Internet et des services comme la télévision par les box des opérateurs fournisseurs d'accès à Internet.

Le réseau de fibre optique (FTTH) déployé par Orange étant un réseau mutualisé par nature, il est naturellement possible d'y retrouver les offres des autres opérateurs : l'ARCEP veille à ce qu'il n'y ait pas de discrimination d'accès aux infrastructures techniques. L'utilisateur peut s'abonner aux offres d'accès que proposent Free, Bouygues

Télécom, SFR ainsi qu'aux opérateurs s'appuyant sur leurs offres (La Poste Mobile, Sosh, Red by SFR...).

Les offres fibre optique FTTH proposées sont à destination des particuliers mais également des professionnels. Néanmoins, il faut savoir qu'elles sont avec des niveaux de garantie (rétablissement en cas de panne) et de qualité (débits, affluence en fonction du nombre d'abonnés sur le réseau) différentes des offres fibre optique FTTO prévues pour les entreprises spécifiquement. Cela induit des tarifications différentes.

Il faut également prendre en compte que la fibre optique est beaucoup plus complexe et fragile par nature que le cuivre. Malheureusement il n'est pas rare que les dysfonctionnements soient plus pénalisants que sur l'ADSL dans le cas du FTTH.

Pour les quatre communes arrivées dans la CAPM en 2017, le déploiement de la fibre optique est à l'étude.

DE QUELLE MANIÈRE LA CAPM INTERVIENT SUR LE DOSSIER ?

Dans le cadre de la convention de suivi des déploiements FTTH, la CAPM tient des réunions trimestrielles avec l'opérateur de



Évolution du déploiement de la fibre dans le Pays de Meaux

(nombre de prises raccordables, taux de raccordables sur l'ensemble des prises prévues)

		T1 2019		T4 2018		T3 2018		T2 2018		T1 2018		T4 2017	
		Prises	Taux raccordables										
Meaux	ORANGE	20410	>80 %	19745	50 à 80 %	17664	50 à 80 %	16474	50 à 80 %	14954	50 à 80 %	14170	50 à 80 %
Barcy	ORANGE	146	>80 %	146	>80 %	146	>80 %	146	>80 %	146	>80 %	126	>80 %
Chambry	ORANGE	724	>80 %	445	>80 %	442	>80 %	442	>80 %	438	>80 %	431	>80 %
Vareddes	ORANGE	724	>80 %	602	50 à 80 %	459	50 à 80 %	302	25 à 50 %	143	10 à 25 %	55	0 à 10 %
Penchard	ORANGE	455	>80 %	354	>80 %	145	25 à 50 %	145	25 à 50 %	145	25 à 50 %	58	10 à 25 %
Crégy les Meaux	ORANGE	1762	>80 %	1658	>80 %	1532	>80 %	1223	50 à 80 %	720	25 à 50 %	630	25 à 50 %
Chauconin-Neufmontiers	ORANGE	1310	>80 %	1303	>80 %	1302	>80 %	1302	>80 %	1302	>80 %	1293	>80 %
Poincy	ORANGE	323	>80 %	319	>80 %	315	>80 %	315	>80 %	307	>80 %	304	>80 %
Germigny-l'Évêque	ORANGE	411	50 à 80 %	411	50 à 80 %	396	50 à 80 %	396	50 à 80 %	206	25 à 50 %	106	10 à 25 %
Trilport	ORANGE	2516	>80 %	2507	>80 %	2490	>80 %	2485	>80 %	2473	>80 %	2469	>80 %
Trilbardou	ORANGE	260	>80 %	260	>80 %	260	>80 %	260	>80 %	260	>80 %	234	50 à 80 %
Vignely	ORANGE	134	>80 %	134	>80 %	134	>80 %	134	>80 %	134	>80 %	134	>80 %
Villency	ORANGE	2726	>80 %	2669	>80 %	2652	>80 %	2651	>80 %	2620	>80 %	2614	>80 %
Isles les Villenoy	ORANGE	452	>80 %	445	>80 %	439	>80 %	402	>80 %	400	>80 %	381	>80 %
Mareuil les Meaux	ORANGE	1244	>80 %	1242	>80 %	1240	>80 %	1239	>80 %	1236	>80 %	1193	>80 %
Nantueil les Meaux	ORANGE	2805	>80 %	2715	>80 %	2634	>80 %	2633	>80 %	2628	>80 %	2578	>80 %
Fublaines	ORANGE	435	>80 %	357	50 à 80 %	357	50 à 80 %	357	50 à 80 %	250	50 à 80 %	52	10 à 25 %
Montceaux les Meaux	ORANGE	252	>80 %	247	>80 %	219	>80 %	155	50 à 80 %	0		0	
		37038		36059		32848		31081		28064		26826	
Forfy	Sem@fibre												
Gesvres le Chapitre	Sem@fibre												
Monthyon	Sem@fibre												
Saint Soupplets	Sem@fibre												

déploiement Orange. Elle y évoque les remontées de terrain de la part des habitants mais également les contraintes pouvant éventuellement faciliter ou retarder l'avancée des déploiements (travaux de voirie, effacement des réseaux aérien...). Orange y indique les difficultés rencontrées (absence de convention d'immeuble, problématiques techniques...), expose les projets à l'échelle d'un secteur (un quartier, une rue) afin d'obtenir une validation

technique et réglementaire des travaux (emplacement des armoires de rue, tranchées éventuelles pour modifier le réseau souterrain de fourreaux, installation ou modification des chambres télécoms...). C'est l'occasion de se rendre compte de l'état d'avancement de la couverture du territoire de la CAPM, sachant que nous disposons en parallèle des chiffres publiés par l'ARCEP à l'échelle nationale.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPM

La CAPM mène une politique ambitieuse en faveur de la Petite Enfance à travers les Relais Assistants Maternels communautaires. Cela s'inscrit dans le cadre de ses actions concrètes de solidarité envers tous les habitants du Pays de Meaux, particulièrement envers les familles qui travaillent et qui ont besoin d'un soutien pour leur faciliter la vie.



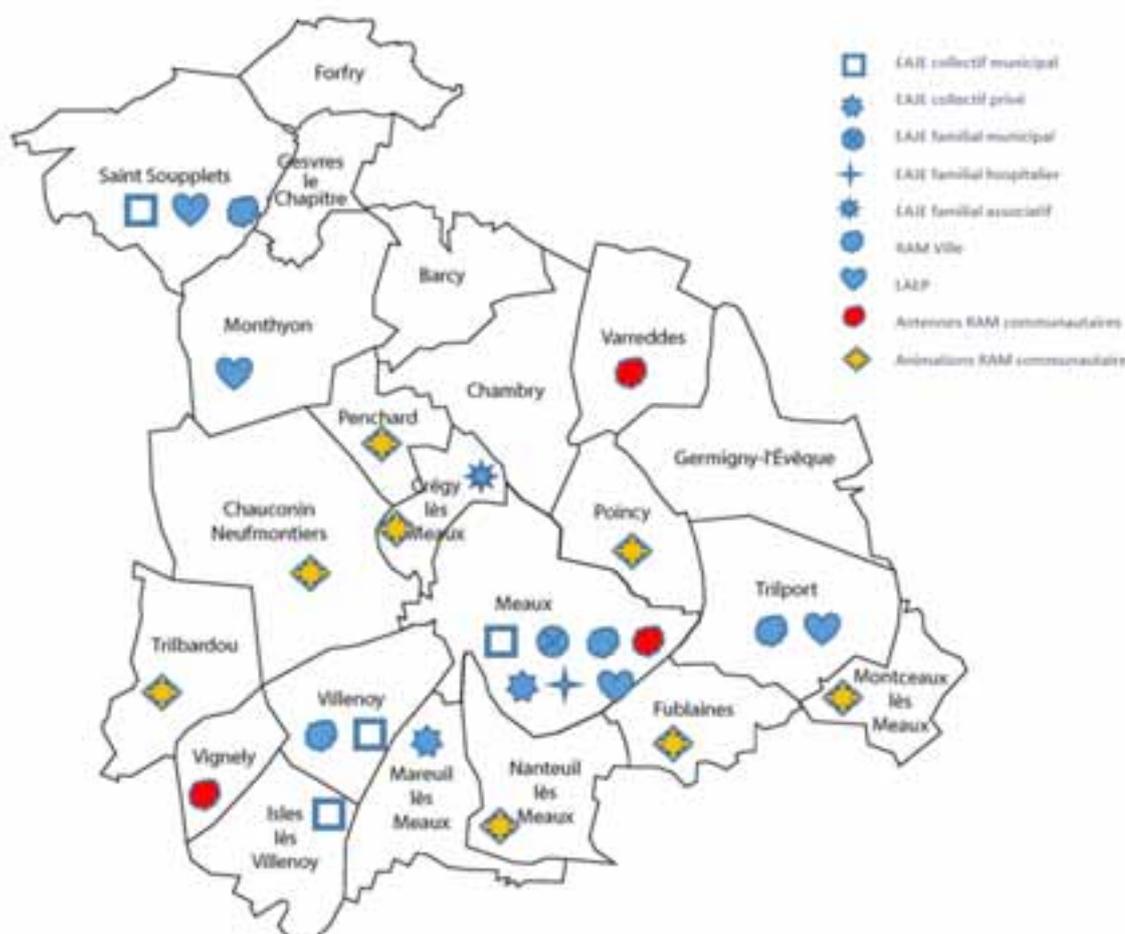
- 22 % de la population a moins de 14 ans sur le territoire, il est donc essentiel de poursuivre et développer les contacts, les interventions et les animations des RAM

Forte hausse de la fréquentation entre 2017 et 2018

- 581 assistants maternels sur le territoire de la CAPM dont 279 concernés par l'intervention des RAM communautaires et offrant 602 places d'accueil.
- 2 éducatrices de jeunes enfants à temps plein.
- 2 268 fréquentations d'enfants (hausse de 77 % par rapport à 2017) et 956 participations d'assistants maternels aux ateliers d'éveil proposés ou animations et fêtes (hausse de 76 % par rapport à 2017).
- 2129 contacts (6 fois plus qu'en 2017) pris par des familles lors des permanences administratives et 2 452 par des assistants maternels (2,9 fois plus qu'en 2017).

Depuis le 10 septembre 2012, la CAPM propose un service à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire : **les Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaires du Pays de Meaux.**

Cette offre de service vient compléter celle déjà proposée par les communes de Meaux, Trilport et Villenoy. Les RAM communautaires sont trois antennes distinctes : Varredes, Vignely et Paul Bert Meaux.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Ces antennes sont ouvertes à tous et une itinérance existe sur 12 sites différents. Ce service est aujourd'hui connu dans le paysage rural et périurbain de la CAPM. Le dynamisme et l'implication des assistants maternels, impulsés par l'équipe, témoignent de la vitalité des RAM.



Antenne	Communes couvertes par chaque antenne	
Berry	Berry	4
	Chambry	
	Germigny l'Évêque	
	Varreddes	
Meaux - Paul Bert	Chauconin Neuhentiers	5
	Origny les Meaux	
	Mareuil les Meaux	
	Meaux	
	Montreuil les Meaux	
Vignely	Fublaines	7
	Illis les Villers	
	Nanteuil les Meaux	
	Perchard	
	Ponty	
	Tribardou	

L'ACTIVITÉ DU RAM COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DES FAMILLES

Symbole de la volonté des élus d'accompagner les familles dans leur quête d'une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s), les RAM communautaires sont avant tout des lieux d'informations où les familles, les parents et futurs parents pourront découvrir les différentes solutions d'accueil disponibles sur le territoire, ou simplement être écoutés et soutenus dans leur fonction de parent.

Les RAM communautaires sont devenus "guichet unique", selon les souhaits de la CAF, et centralisent dorénavant les listes des assistants maternels agréés. Les relais apportent un soutien technique aux familles souhaitant l'embauche d'un assistant maternel (informations sur les démarches administratives et contractuelles liées à l'embauche d'un assistant maternel, information sur la convention collective, orientations vers des services ressources tels que l'inspection du travail, la CAF ou Pajemploi...).

Les trois sites (Varreddes, Vignely et Meaux) sont spécifiquement dédiés à



l'accompagnement administratif des parents ou des assistants maternels dans le cadre d'une recherche de solution d'accueil, d'embauche, d'une contractualisation entre le parent employeur et l'assistant maternel employé.

Des actions en soirée ou le week-end permettent d'accompagner et de développer le professionnalisme des assistants maternels. En 2018, les RAM communautaires ont proposé de nombreuses formations de professionnalisation comme des interventions sur les premiers secours, la pédagogie Montessori ou l'employabilité des Assistants Maternels. Des réunions thématiques sont proposées afin d'élaborer un projet d'accueil et réfléchir aux pratiques professionnelles.

DES ANIMATIONS LUDIQUES POUR LES ENFANTS

Les RAM communautaires sont également des lieux d'animation ludique pour les tout-petits et les jeunes enfants. Différents ateliers de découverte, d'éveil et temps d'animation sont organisés pour permettre aux enfants de rencontrer leurs pairs et d'autres adultes, de partager le plaisir d'être ensemble. Des locaux mis à disposition par plusieurs communes de la CAPM sont

réaménagés pour accueillir des enfants de moins de 3 ans (jusqu'à leur scolarisation). Des ateliers de motricité, nouveauté 2018/2019, ont été proposés. Ils rencontrent un vif succès.

Les temps de rencontres collectives impulsent de **véritables liens entre adultes exerçant une activité professionnelle à domicile et suscitent des projets fédérateurs**. On peut citer par exemple la création d'un spectacle de fin d'année offert aux petits et aux grands, qui a enregistré 89 participants (34 parents, 35 enfants et 20 professionnels) ou l'animation de la fête de l'été dans le parc du RAM de Vignely.

Les RAM communautaires, lieu ressource pour les professionnels, pour les assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément.



Informations complém

Chiffres du développement local, délibérations, Charte de la
sur les 22 communes : vous trouverez dans cette rubrique
Elles vous permettront de préciser certains points évoqués



entaires

CAPM et informations pratiques
beaucoup d'informations détaillées.
dans les rubriques précédentes.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CAPM INTERVIENT DANS LES 22 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au Code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres.

Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des 22 communes de la CAPM en 2018 :



Versements de l'EPCI en faveur des communes membres pour 2018

FONCTIONNEMENT

Communes	TOTAL 2018	Population INSEE	Attribution de compensation	Enseignement musical	Musée de la Grande Guerre	Patrimoine Art et Histoire	Conservatoire	Harmonie	Bibliobus	Sports	Enlèvement emballages ménagers	Enlèvement verre	Traitement des ordures ménagères
Barcy	96 036,44	302	8 456,21		2 950,56	28,76	58,09	107,23	145,43	1 100,80	0,06	-	22 429,25
Chambry	535 007,71	977	250 896,23		9 545,34	93,06	187,94	346,69	470,49	3 551,21	0,18	-	72 560,85
Chauconin Neufmontiers	959 476,58	3 048	43 143,91	26 650,00	29 779,13	290,31	586,33	1 082,23	1 467,81	11 110,09	0,56	-	226 372,02
Crégy les Meaux	1 500 024,01	4 793	104 371,42		46 827,88	456,52	922,00	1 701,81	2 308,13	17 470,69	0,88	-	355 971,48
Forfry	115 617,74	220	52 404,00		2 149,41	20,95	42,32	78,11	105,94	801,91	0,04	-	16 339,19
Fublaines	389 809,88	1 213	33 967,29		11 851,08	115,53	233,34	430,69	584,14	4 421,44	0,22	-	90 088,34
Germigny l'Évêque	403 814,15	1 337	8 622,00		13 062,57	127,35	257,19	474,72	643,85	4 873,42	0,25	-	99 297,70
Gèvres le Chapitre	61 916,27	157	16 804,64		1 533,90	14,95	30,20	55,74	75,61	572,27	0,03	-	11 660,24
Isles les Villenoy	482 928,26	930	208 401,53		9 086,15	88,58	178,90	330,21	447,85	3 389,89	0,17	-	69 070,20
Mareuil les Meaux	1 279 068,49	3 017	371 108,21	27 000,00	29 476,26	287,36	580,36	1 071,22	1 452,88	10 997,09	0,55	-	224 069,68
Meaux	30 281 260,55	55 664	14 242 634,30		543 840,41	5 301,84	10 707,77	19 764,11	26 805,75	202 897,61	10,20	-	4 134 111,54
Montceaux les Meaux	224 348,05	615	43 511,91	1 020,00	6 008,58	58,58	118,30	218,36	296,16	2 241,70	0,11	-	45 675,46
Monthyon	1 036 013,19	1 713	543 808,00		16 736,11	163,16	329,52	608,22	824,92	6 243,96	0,31	-	127 222,86
Nanteuil les Meaux	2 353 286,14	5 952	619 677,06		58 151,37	568,91	1 144,95	2 113,32	2 866,27	21 695,29	1,09	-	442 049,29
Penchard	360 438,89	1 104	33 765,84	2 150,00	10 786,14	105,15	212,37	391,99	531,65	4 024,13	0,20	-	81 993,01
Poincy	562 835,01	717	347 268,68	4 247,00	7 005,13	68,29	137,93	254,58	345,28	2 613,49	0,13	-	53 250,90
Saint Soupplets	2 951 584,48	3 301	2 000 091,00	3 000,00	32 250,96	314,41	634,99	1 172,06	1 589,64	12 032,28	0,61	-	245 162,08
Tribardou	313 460,82	695	112 482,86		6 790,19	66,20	133,69	246,77	334,69	2 533,30	0,13	-	51 616,98
Trilport	1 934 607,77	5 058	444 954,36	10 000,00	49 416,94	481,76	972,98	1 795,90	2 435,75	18 436,62	0,93	-	375 652,78
Varredes	628 535,95	1 950	49 712,32	3 900,00	19 051,61	185,73	375,11	692,37	939,05	7 107,83	0,36	-	144 824,62
Vignely	204 570,46	298	117 119,57		2 911,48	28,38	57,32	105,81	143,51	1 086,22	0,05	-	22 132,17
Villenoy	2 426 258,97	4 525	1 037 237,22	76 400,00	44 209,50	430,99	870,45	1 606,65	2 179,07	16 493,81	0,83	-	336 067,38
TOTAL	49 101 899,82	97 586	20 690 438,56	154 367,00	953 420,71	9 294,79	18 772,07	34 646,97	46 993,85	355 705,05	17,89	-	7 247 618,00

Communes	Dotation des sacs à déchets verts	Dépôts sauvages	Service des OM	Post Exploitation CET Crégy	Patrimoine Bâti (Fluides, entretien et maintenance des bâtiments)	Voie	Propreté Urbaine	Espaces Verts	Parc Auto	DP3E	Commande Publique	Direction Générale	Action Economique
Barcy	805,00	119,08	-	855,35	2 572,89	2 023,11	678,15	2 130,97	241,71	1 105,62	70,47	208,68	433,46
Chambry	4 385,00	385,23	-	2 767,14	8 323,54	6 544,96	2 193,88	6 893,89	781,96	3 576,78	227,98	675,10	1 402,28
Chauconin Neufmontiers	13 885,00	1 201,82	-	8 832,79	25 967,40	20 418,66	8 844,37	21 507,25	2 439,53	11 158,67	711,25	2 106,15	4 374,76
Crégy les Meaux	18 455,00	1 889,87	-	13 575,12	40 833,91	32 108,48	10 762,81	33 820,29	3 836,17	17 547,07	1 118,44	3 311,93	6 879,34
Forfry	86,75	86,75	-	623,10	1 874,29	1 473,79	494,02	1 552,36	176,08	805,42	51,34	152,02	315,76
Fublaines	7 905,00	478,28	-	3 435,56	10 334,14	8 125,93	2 723,82	8 559,15	970,85	4 440,77	283,05	838,17	1 741,01
Germigny l'Évêque	11 025,00	527,18	-	3 786,76	11 390,56	8 956,61	3 002,27	9 434,12	1 070,09	4 894,73	311,99	923,86	1 918,98
Gèvres le Chapitre	61,90	61,90	-	444,67	1 337,56	1 051,75	352,55	1 107,82	125,66	574,77	36,64	108,49	225,34
Isles les Villenoy	7 305,00	366,70	-	2 634,02	7 923,13	6 230,10	2 088,34	6 562,25	744,34	3 404,71	217,01	642,62	1 334,82
Mareuil les Meaux	14 070,00	1 189,60	-	8 544,99	25 703,30	20 210,99	6 774,76	21 288,51	2 414,71	11 045,18	704,01	2 084,73	4 330,27
Meaux	44 400,00	21 948,22	-	157 656,10	474 228,87	372 895,18	124 995,04	392 775,48	44 551,77	203 784,77	12 989,14	38 463,46	79 893,98
Montceaux les Meaux	3 105,00	242,49	-	1 741,65	5 289,49	4 119,91	1 381,00	4 339,55	492,23	2 251,50	143,51	424,96	862,70
Monthyon	23 390,00	2 346,86	-	16 857,75	14 593,89	11 476,45	3 846,59	12 087,24	1 371,03	6 271,26	399,73	1 183,67	2 458,65
Nanteuil les Meaux	23 390,00	2 346,86	-	16 857,75	10 708,00	39 872,67	13 365,38	41 998,41	4 763,80	21 790,15	1 388,89	4 112,79	8 542,85
Penchard	7 905,00	435,31	-	3 126,84	9 405,52	7 395,74	2 479,06	7 790,03	883,61	4 041,72	257,62	762,86	1 584,56
Poincy	5 900,00	282,71	-	2 030,75	6 108,47	4 803,21	1 610,54	5 059,28	573,86	2 624,92	167,31	495,44	1 029,10
Saint Soupplets	12 430,00	1 301,58	-	9 349,36	28 122,84	22 113,52	7 412,49	23 292,47	2 642,02	12 084,89	770,29	2 280,97	4 737,89
Tribardou	1 280,00	274,04	-	1 968,44	5 921,05	4 655,83	1 560,64	4 904,05	556,26	2 544,38	162,18	480,24	997,53
Trilport	26 312,00	1 994,36	-	14 325,68	43 091,58	33 883,73	11 557,88	35 690,18	4 048,27	18 517,23	1 180,28	3 495,04	7 259,70
Varredes	14 620,00	768,88	-	5 522,95	16 613,00	13 063,12	4 378,78	13 759,56	1 560,72	7 138,91	455,03	1 347,44	2 798,82
Vignely	1 625,00	117,50	-	844,02	2 538,81	1 996,31	669,17	2 102,74	238,51	1 090,97	69,54	205,92	427,72
Villenoy	12 430,00	1 784,20	-	12 816,07	38 550,89	30 313,14	10 161,01	31 929,24	3 621,67	16 565,93	1 055,90	3 126,75	6 494,69
TOTAL	217 202,00	38 478,00	-	276 391,00	831 382,91	653 732,19	219 132,05	688 584,87	78 104,86	357 260,35	22 771,60	67 431,28	140 064,21

Communes	Finances	Informatique	Juridique	Affaires Générales	PLIE	DRH	Urbanisme	Communication	Police Intercommunale - Cops
Barcy	8 831,11	676,11	875,26	47,47	632,07	37 785,88	382,80	139,35	145,51
Chambry	28 569,51	2 187,29	2 831,56	153,58	2 044,81	122 241,09	1 238,41	450,80	470,74
Chauconin Neufmontiers	89 129,86	6 823,82	8 833,76	479,14	6 379,30	381 362,17	3 863,52	1 406,38	1 468,60
Crégy les Meaux	140 157,29	10 730,50	13 891,15	753,45	10 031,49	589 834,51	6 075,42	2 211,54	2 309,39
Forfry	6 433,26	492,53	637,61	34,58	460,45	27 526,14	278,86	101,51	106,00
Fublaines	35 470,84	2 715,65	3 515,54	190,68	2 538,74	151 769,13	1 537,55	559,69	584,45
Germigny l'Évêque	39 096,66	2 993,26	3 874,91	210,17	2 798,27	167 283,87	1 694,73	616,90	644,20
Gèvres le Chapitre	4 591,01	351,49	455,02	24,68	328,59	19 643,66	199,01	72,44	75,65
Isles les Villenoy	27 195,13	2 082,07	2 695,34	146,19	1 946,44	116 960,50	1 178,83	429,11	448,10
Mareuil les Meaux	88 223,35	6 754,42	8 743,92	474,27	6 314,42	377 483,49	3 824,23	1 392,07	1 453,67
Meaux	1 627 731,13	124 619,76	161 326,26	8 750,27	116 501,76	6 964 614,11	70 557,47	25 680,92	26 820,34
Montceaux les Meaux	17 983,88	1 376,85	1 782,40	96,68	1 287,16	76 948,08	779,55	283,77	296,32
Monthyon	50 091,68	3 835,04	4 964,64	269,28	3 585,22	214 928,54	2 171,33	790,40	825,37
Nanteuil les Meaux	174 048,88	13 325,25	17 250,18	935,64	12 457,22	744 707,23	7 544,52	2 746,31	2 867,83
Penchard	32 283,26	2 471,62	3 190,63	173,55	2 310,61	138 131,18	1 399,39	509,40	531,94
Poincy	20 965,57	1 605,21	2 078,02	112,71	1 500,64	89 710,20	908,84	330,83	345,47
Saint Soupplets	96 528,11	7 390,23	9 567,01	518,91	6 908,82	413 017,23	4 184,22	1 523,11	1 590,51
Tribardou	20 323,25	1 555,96	2 014,26	109,25	1 454,60	86 957,58	880,95	320,68	334,87
Trilport	147 906,44	11 323,78	14 659,17	795,11	10 586,12	632 851,00	6 411,32	2 333,81	2 437,07
Varredes	57 022,06	4 365,63	5 651,52	306,54	4 081,25	243 981,70	2 471,74	899,75	939,56
Vignely	8 714,14	667,16	863,67	46,84	623,70	37 285,41	377,73	137,50	143,58
Villenoy									

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INVESTISSEMENT

Communes	TOTAL 2018	Population INSEE	Harmonie	Conservatoire	Musée	Sports	Bacs	Service des OM	Voirie	Direction des services techniques
Barcy	567 622,83	4 793	1 277,55	359,70	7 174,77	2 712,23	6 251,26	8 306,14	21 841,15	337 457,59
Chambry	26 054,04	220	58,64	16,51	329,32	124,49	286,93	381,25	1 002,51	15 489,40
Chauconin Neufmontiers	143 652,51	1 213	323,32	91,03	1 815,77	686,40	1 582,05	2 102,10	5 527,50	85 402,89
Crégy les Meaux	158 337,52	1 337	356,37	100,34	2 001,39	756,57	1 743,78	2 316,99	6 092,56	94 133,28
Forfry	18 593,11	157	41,85	11,78	235,02	88,84	204,77	272,08	715,43	11 053,80
Fublaines	110 137,54	930	247,89	69,79	1 392,14	526,26	1 212,95	1 611,67	4 237,90	65 477,90
Germigny l'Évêque	357 295,66	3 017	804,16	226,42	4 516,23	1 707,24	3 934,92	5 228,38	13 748,12	212 415,93
Gèvres le Chapitre	6 592 146,31	55 664	14 836,91	4 177,42	83 324,89	31 498,72	72 599,70	96 464,23	253 654,50	3 919 098,59
Isles les Villenoy	72 832,89	615	163,92	46,15	920,61	348,01	802,11	1 065,78	2 802,48	43 299,90
Mareuil les Meaux	202 866,24	1 713	456,59	128,56	2 564,23	969,34	2 234,18	2 968,58	7 805,95	120 606,06
Meaux	704 880,26	5 952	1 586,47	446,68	8 909,70	3 368,07	7 762,89	10 314,66	27 122,58	419 058,54
Montceaux les Meaux	130 743,92	1 104	294,26	82,85	1 652,61	624,72	1 439,89	1 913,20	5 030,80	77 728,60
Monthyon	84 912,49	717	191,11	53,81	1 073,30	405,73	935,15	1 242,54	3 267,29	50 481,35
Nanteuil les Meaux	390 929,06	3 301	879,86	247,73	4 941,35	1 867,94	4 305,33	5 720,55	15 042,28	232 411,33
Penchard	82 307,09	695	185,25	52,16	1 040,36	393,28	906,45	1 204,42	3 167,04	48 932,41
Poincy	599 006,11	5 058	1 348,18	379,59	7 571,45	2 862,18	6 596,89	8 765,38	23 048,73	356 115,27
Saint Soupplets	230 933,55	1 950	519,76	146,34	2 919,01	1 103,45	2 543,29	3 379,30	8 885,93	137 292,37
Trilbardou	35 291,38	298	79,43	22,36	446,08	168,63	388,67	516,43	1 357,95	20 981,09
Trilport	535 884,27	4 525	1 206,11	339,59	6 773,59	2 560,57	5 901,73	7 841,70	20 619,91	318 588,69
Varredes	230 933,55	1 950	519,76	146,34	2 919,01	1 103,45	2 543,29	3 379,30	8 885,93	137 292,37
Vignely	35 291,38	298	79,43	22,36	446,08	168,63	388,67	516,43	1 357,95	20 981,09
Villenoy	535 884,27	4 525	1 206,11	339,59	6 773,59	2 560,57	5 901,73	7 841,70	20 619,91	318 588,69
TOTAL	11 846 535,99	100 032	26 662,93	7 507,10	149 740,50	56 605,35	130 466,61	173 352,79	455 834,41	7 042 887,14

Communes	Espaces verts	Direction Générale	Juridique	Commande Publique	Police Intercommunale	Finances	Action Economique	Informatique	Urbanisme	DRH
Barcy	1 573,08	101,39	67,08	108,67	747,47	132 428,28	25 562,99	3 671,50	17 871,84	110,15
Chambry	72,20	4,65	3,08	4,99	34,31	6 078,49	1 173,35	168,52	820,32	5,06
Chauconin Neufmontiers	398,11	25,66	16,98	27,50	189,17	33 514,61	6 469,41	929,17	4 522,96	27,88
Crégy les Meaux	438,81	28,28	18,71	30,31	208,51	36 940,67	7 130,76	1 024,16	4 985,32	30,73
Forfry	51,53	3,32	2,20	3,56	24,48	4 337,83	837,34	120,26	585,41	3,61
Fublaines	305,23	19,67	13,02	21,09	145,03	25 695,45	4 960,06	712,39	3 467,73	21,37
Germigny l'Évêque	990,19	63,82	42,22	68,40	470,50	83 358,26	16 090,87	2 311,06	11 249,60	69,33
Gèvres le Chapitre	18 269,09	1 177,47	779,05	1 262,06	8 680,81	1 537 969,48	296 878,38	42 639,40	207 556,41	1 279,22
Isles les Villenoy	201,84	13,01	8,61	13,94	95,91	16 992,15	3 280,04	471,10	2 293,17	14,13
Mareuil les Meaux	562,21	36,24	23,97	38,84	267,14	47 329,36	9 136,11	1 312,18	6 387,33	39,37
Meaux	1 953,46	125,90	83,30	134,95	928,21	164 450,89	31 744,40	4 559,31	22 193,44	136,78
Montceaux les Meaux	362,34	23,35	15,45	25,03	172,17	30 502,99	5 888,07	845,68	4 116,53	25,37
Monthyon	235,32	15,17	10,03	16,26	111,82	19 810,36	3 824,05	549,23	2 673,50	16,48
Nanteuil les Meaux	1 083,40	69,83	46,20	74,84	514,79	91 205,04	17 605,55	2 528,61	12 308,56	75,86
Penchard	228,10	14,70	9,73	15,76	108,39	19 202,51	3 706,71	532,38	2 591,47	15,97
Poincy	1 680,05	106,99	70,79	114,68	788,80	139 750,10	26 976,34	3 874,50	18 859,95	116,24
Saint Soupplets	640,00	41,25	27,29	44,21	304,10	53 877,56	10 400,13	1 493,73	7 271,04	44,81
Trilbardou	97,80	6,30	4,17	6,76	46,47	8 233,60	1 589,35	228,27	1 111,16	6,85
Trilport	1 485,12	95,72	63,33	102,59	705,67	125 023,57	24 133,64	3 466,21	16 872,53	103,99
Varredes	640,00	41,25	27,29	44,21	304,10	53 877,56	10 400,13	1 493,73	7 271,04	44,81
Vignely	97,80	6,30	4,17	6,76	46,47	8 233,60	1 589,35	228,27	1 111,16	6,85
Villenoy	1 485,12	95,72	63,33	102,59	705,67	125 023,57	24 133,64	3 466,21	16 872,53	103,99
TOTAL	32 830,80	2 116,00	1 400,00	2 268,00	15 600,00	2 763 835,93	533 510,68	76 625,90	372 993,00	2 298,85



N.B. : Les données ont été reprises telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2018. Chacune des dépenses (fonctionnement et investissement) qui a pu faire l'objet d'une identification (enseignement musical, locations, interventions dans les zones économiques, etc.) a été reportée sur la commune concernée. Toutes les autres, qui correspondent souvent à des politiques communautaires globales, ont été prises dans leur intégralité et réparties au prorata de la population.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

131 DÉLIBÉRATIONS POUR 5 CONSEILS

En 2018, le Conseil Communautaire a adopté 131 délibérations au cours de 5 séances.

ACTION ÉCONOMIQUE

Convention partenariale entre la CAPM et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne.

15/06/2018

Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, la Ville de Meaux et les Saisons de Meaux.

15/06/2018

Convention partenariale entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine et Marne. **21/09/2018**

"Programme pour la 2^{ème} Chance, Passeport pour l'Emploi" : autorisation donnée au Président afin de signer les conventions pluriannuelles d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Etat relative à la mise en œuvre des actions financées dans le cadre du contrat de ville.

21/09/2018

"Programme pour la 2^{ème} Chance, Passeport pour l'Emploi" : autorisation donnée au Président afin de signer la convention bilatérale relative à l'octroi d'une subvention du Fonds social européen.

21/09/2018

Autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat avec l'Agence d'Attractivité du Département, Seine-et-Marne Attractivité.

21/09/2018

Autorisation donnée au Président afin de signer une charte de partenariat entre l'Aéroport de Paris et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

21/09/2018

Avis concernant la demande de dérogation des communes de Chauconin-Neufmontiers, Meaux, Villenoy, Nanteuil-les-Meaux, Mareuil-lès-Meaux et Saint-Souplets à la règle du repos dominical pour le personnel salarié des établissements de commerce de détail situés sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

14/12/2018



“Programme pour la 2^{ème} chance, Passeport pour l’Emploi” : Autorisation donnée au Président afin de signer le projet d’accord stratégique entre le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux et l’association Mission Emploi Insertion Melun Val de Seine. **14/12/2018**

“Programme pour la 2^{ème} chance, Passeport pour l’Emploi” : Autorisation donnée au Président afin de signer l’avenant n°1 du protocole d’accord de reconduction du Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi (PLIE) de la Communauté d’Agglomération du Pays de Meaux. **14/12/2018**

AFFAIRES JURIDIQUES

Zone Industrielle de Meaux – ilot I - Cession à la SCI MB Immobilier du terrain cadastré AE776 sis à Meaux rue Ampère. **16/03/2018**

ZAC de la Halotte à Trilport – Cession à la société Evasion Camping-cars d’un terrain d’environ 2850 m². **16/03/2018**

Convention constitutive du Groupement d’Intérêt Public “InterScot pour le développement de nos territoires” - délibération modificative. **16/03/2018**

Parc d’Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 : cession d’un terrain d’environ 3.500 m² à la société KOOKA. **06/04/2018**

Parc d’Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 : cession de deux terrains d’environ 7.925 m² et 2.210m² à la société VITAL FROID. **06/04/2018**

Convention de gestion de services entre la CAPM et le Syndicat Mixte de la Goële relative à la gestion des transports sur le territoire des communes de Saint-Souplet, Monthyon, Forfry et Gesvres. **06/04/2018**

Parc d’Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 : cession d’un terrain d’environ 10 243 m² à la société TAN. **15/06/2018**

Approbation des statuts de la CAPM. **15/06/2018**

Modification de la désignation des représentants du CC au sein de divers organismes. **15/06/2018**

Office de Tourisme du Pays de Meaux : modification de la désignation des membres du Comité de direction de l’EPIC. **15/06/2018**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autorisation donnée au Président à signer la convention de gestion de service Urbanisme avec la commune de Monthyon.

15/06/2018

Zone Industrielle de Meaux - Constitution d'une servitude de passage et d'accès sur le terrain cadastré AE 776 sis à Meaux rue Ampère à céder à la SCI MB IMMOBILIER.

21/09/2018

Convention de gestion de services entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq relative au Système d'Information Géographique.

21/09/2018

Non-communicué.

21/09/2018

Acceptation de l'adhésion de la commune de Quincy-Voisins à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

14/12/2018

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilots 1 et 2 – Cession d'un terrain d'environ 12 341m² à la société CEETRUS.

14/12/2018

Zone Industrielle de Meaux – Ilot I – Cession à la SCI BROMONT du terrain cadastré section AE n°777 sis à Meaux, rue Ampère.

14/12/2018

ZAC de la Halotte – Cession à M. Alexis DOS SANTOS du terrain cadastré section AK n°67 sis à Trilport, rue de la Halotte.

14/12/2018.

Transfert de la compétence relative aux zones d'activité économique : Modification de la liste des zones d'activité économique concernées par le transfert et modification de leur périmètre.

14/12/2018

Détermination des conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers des zones d'activité économique à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

14/12/2018

Définition des intérêts communautaires des compétences statutaires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

14/12/2018

Modification de la désignation des membres des Commissions Communautaires.

14/12/2018



Groupement d'Intérêt Public « Inter-Scot pour le développement de nos territoires » - Modification des représentants de la CAPM au sein de l'Assemblée Générale.

14/12/2018

Renouvellement de la convention d'objectifs entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Office de Tourisme du Pays de Meaux.

14/12/2018

Office de Tourisme du Pays de Meaux : Modification de la désignation des membres du Comité de direction de l'EPIC.

14/12/2018

Modification de la désignation de représentants du Conseil Communautaire au sein de divers organismes.

14/12/2018

COMMANDE PUBLIQUE

Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché pour la fourniture, l'installation et la maintenance de moyens d'impression des différents services.

06/04/2018

Principe de concession de délégation de service public : gestion et exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Meaux-Poincy.

06/04/2018

Concession sous la forme de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la gare routière de Meaux : choix du concessionnaire et autorisation donnée au Président afin de signer le contrat.

06/04/2018

Création d'un groupement de commande entre la Ville Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché de maintenance préventive et corrective, d'éclairage de sécurité, d'extincteurs, de RIA, de désenfumage naturel, d'ascenseurs, des élévateurs PMR et monte-charges.

15/06/2018

Création d'un groupement de commande entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché de maintenance des systèmes de sécurité, d'incendie et de désenfumage.

15/06/2018

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concession sous la forme de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Meaux- Poincy : choix du concessionnaire et autorisation donnée au Président afin de signer le contrat.

21/09/2018

Concours de maîtrise d'œuvre restreint sur esquisse pour la réhabilitation de l'ancienne prison de Meaux avec jury.

21/09/2018

Modification de la désignation des membres et du règlement intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

21/09/2018

Adhésion au Groupement d'Intérêt Public MAXIMILIEN.

14/12/2018

COPS

Autorisation donnée au Président afin de signer la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance de la CAPM pour la période 2018 - 2020.

16/03/2018

Gens du Voyage : réalisation d'une aire de grands passages sur le territoire de la CAPM. **16/03/2018**

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention cadre relative à la mise en œuvre d'intérêt général en partenariat avec l'institution judiciaire.

15/06/2018

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention cadre relative à la mise en œuvre de mesures de réparation pénale en partenariat avec l'institution judiciaire.

15/06/2018

CULTURE

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine- et- Marne. **06/04/2018**

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant à la convention de partenariat entre la Communauté Agglomération du Pays de Meaux, l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et Seine et Marne Attractivité pour l'année 2018.

06/04/2018



Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer une convention d'attribution du label d'exposition temporaire d'intérêt national entre le Ministère de la Culture et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

15/06/2018

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat entre la Mission du Centenaire de la Première Guerre Mondiale et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

15/06/2018

Enseignement musical : autorisation donnée au Président afin de signer la convention entre le Collège Henri Dunant et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour l'organisation d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM).

15/06/2018

Enseignement musical : tarification spéciale pour les élèves de la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) Collège Henri Dunant - CAPM.

15/06/2018

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et le Collège Parc Frot de Meaux.

21/09/2018

Musée de la Grande Guerre : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Office de Tourisme du Pays de Meaux concernant la vente de la billetterie du Musée de la Grande Guerre.

14/12/2018

DIRECTION GÉNÉRALE

Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public "Inter-Scot pour le développement de nos territoires".

15/12/2017

FINANCES

Tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2018.

16/03/2018

Attribution de compensation provisoire au titre de l'exercice 2018.

16/03/2018

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Approbation du Budget Primitif 2018 de l'Office de Tourisme et de la subvention.

16/03/2018

Budget primitif 2018 du Budget Principal.

06/04/2018

Budget primitif 2018 du Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux.

06/04/2018

Budget primitif 2018 du Budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA.

06/04/2018

Budget primitif 2018 du Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron.

06/04/2018

Taux de fiscalité 2018.

06/04/2018

Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2018.

06/04/2018

Budget principal, budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux, budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA et budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : approbation des comptes de gestion 2017.

15/06/2018

Budget principal : Compte Administratif 2017.
15/06/2018

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : Compte Administratif 2017.

15/06/2018

Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : Compte Administratif 2017.

15/06/2018

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : Compte Administratif 2017.

15/06/2018

Budget principal : affectation du résultat 2017.

15/06/2018

Budget Principal : Budget Supplémentaire 2018.

15/06/2018

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : Budget Supplémentaire 2018.

15/06/2018

Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : Budget Supplémentaire 2018.

15/06/2018

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : Budget Supplémentaire 2018.

15/06/2018



Budget principal : tarifs des services publics.
15/06/2018

Subventions accordées à diverses associations
au titre de l'année 2018.
15/06/2018

Budget principal : tarifs des services publics.
21/09/2018

Régie de recettes du Musée de la Grande
Guerre : demande de remise gracieuse du
régisseur.
21/09/2018

Subventions accordées à diverses
associations au titre de l'année.
21/09/2018

Modification des conditions d'application de
la taxe de séjour pour 2019.
21/09/2018

Budget Principal – exercice 2018 : Décision
modificative n° 1.
21/09/2018

Modification de la composition de la
commission des charges transférées.
21/09/2018

Attribution de compensation au titre de
l'exercice 2018.
14/12/2018

Subventions accordées à diverses associations
au titre de l'année 2018.
14/12/2018

PETITE ENFANCE

RAM communautaire du Pays de Meaux :
Autorisation donnée au Président afin de
signer l'avenant n°2 à la Convention
d'objectifs et de financement de la CAF de
Seine-et-Marne concernant la prestation de
service "Relais Assistants Maternels".
16/03/2018

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de
Monthyon et de Saint-Souplets : Autorisation
donnée au Président afin de signer la
convention d'objectifs et de financement de
la CAF de Seine-et-Marne concernant la
prestation de service "LAEP" pour l'année 2017.
06/04/2018

RAM communautaire du Pays de Meaux :
Autorisation donnée au Président de signer
trois Conventions d'Objectifs et de
Financement de la CAF de Seine-et-Marne
concernant les prestations de service "Relais
Assistants Maternels".
21/09/2018

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention intercommunale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.

21/09/2018



RESSOURCES HUMAINES

Convention entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux relative à la mise en œuvre de la convention tripartite avec le FIPHFP.

16/03/2018

Suppression et création de poste de collaborateur de cabinet.

16/03/2018

Comité Technique – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : fixation du nombre de représentants du personnel.

16/03/2018

Création et suppression de postes.

16/03/2018

Création et suppression de postes.

15/06/2018

Rémunération des jurys d'examens.

15/06/2018

Nouvelle organisation des services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

21/09/2018

Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

21/09/2018

Régime indemnitaire des agents non soumis au RIFSEEP.

21/09/2018

Création et suppression de postes.

21/09/2018

Signature d'une convention de mise à disposition de personnel avec INITIATIVES 77 dans le cadre d'un chantier d'initiative locale.

21/09/2018

Création et suppression de postes.

14/12/2018



Mise à disposition de services : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux.

14/12/2018

Actualisation du régime indemnitaire des agents non soumis à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

14/12/2018

Convention de mutualisation de services entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et de la Ville de Meaux.

14/12/2018

SERVICESTECHNIQUES

Demande d'une subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités concernant la restructuration du réseau de bus du Pays de Meaux.

16/03/2018

Demande d'une subvention auprès d'Ile-de-France Mobilités concernant la restructuration du réseau de bus du Pays de Meaux – délibération modificative.

06/04/2018

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Zone d'Aménagement Concerté du Parc d'Activités du Pays de Meaux : modification du dossier de réalisation.

16/03/2018

Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) : autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n° 3 à la convention .

06/04/2018

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet copropriétés dégradées : autorisation donnée au Président afin de signer la convention.

06/04/2018

Contrat d'Aménagement Régional de Villenoy.

15/06/2018

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : autorisation donnée au Président afin de signer la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de Beauval.

15/06/2018

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



NPNRU : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention régionale de développement urbain.

15/06/2018

CIA : approbation du document cadre fixant les orientations en matière d'attributions.

15/06/2018

Projet de service public de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) porté par Ile de France Mobilités : intégration dans la démarche.

15/06/2018

GEMAPI : Adhésion au syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs.

21/09/2018

GEMAPI : Modification de la désignation des représentants de la CAPM au sein des syndicats de rivière.

21/09/2018

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : autorisation donnée au Président afin d'engager la procédure d'élaboration.

21/09/2018

Programme Local de l'Habitat (PLH) : autorisation donnée au Président afin d'engager la procédure d'élaboration du 3ème programme local de l'habitat 2019-2024.

21/09/2018

Programme Local de l'Habitat: autorisation donnée au Président afin de signer le protocole de financement du volet foncier du PLH entre la CAPM et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF).

21/09/2018

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec volet copropriétés dégradées : Approbation du règlement d'attribution des aides financières.

21/09/2018





Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec volet copropriétés dégradées : modification de la liste des membres de la commission d'attribution des aides communautaires PIG et OPAH-RU.

21/09/2018

Désignation de représentants du Conseil Communautaire afin de siéger en commission d'attribution de logements sociaux.

21/09/2018

Gestion urbaine de proximité des Quartiers inscrits en Politique de la Ville (QPV) : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention relative à la mise en place d'une collecte d'encombrants.

14/12/2018

GEMAPI : Modification de la désignation des représentants de la CAPM au sein des syndicats de rivière.

14/12/2018

Schéma directeur d'accessibilité - Agenda d'accessibilité programmée : Autorisation donnée au Président afin de signer le SDA-ADAP avec Ile de France Mobilités.

14/12/2018

Mise en accessibilité des arrêts de bus : Sollicitation d'une subvention auprès d'Ile de

France Mobilités concernant l'étude pour la mise en accessibilité des arrêts de bus des lignes prioritaires du Pays de Meaux.

14/12/2018

Amélioration de l'habitat privé : Attributions de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec volet copropriétés dégradées.

14/12/2018

POLITIQUE DE LA VILLE

Annexe du Contrat de Ville de Meaux 2015 – 2020 : autorisation donnée au 1^{er} Vice-Président afin de signer le plan de prévention primaire contre la radicalisation.

16/03/2018



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CHARTE DE LA CAPM

Nous, élus des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.



Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire.
- Intervenir au sein des compétences communautaires.
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

La CAPM a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi.
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants.
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive.
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité.
- Prévention de la délinquance.
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC).
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LES 22 COMMUNES DE LA CAPM

Mairie de Barcy

Place Sainte Geneviève - 77910 Barcy
Tél./Fax : 09 66 98 70 16 - www.barcy77.fr
Le lundi et le jeudi de 15h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h30, le samedi matin sur rendez-vous.

Mairie de Chambry

10 rue de la Ville - 77910 Chambry
Tél. : 01 64 34 04 77 / Fax : 01 64 33 83 11
Le lundi et le jeudi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h, les 2^e et 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton - 77124 Chauconin-Neufmontiers
Tél. : 01 64 33 11 18 / Fax : 01 64 33 97 54
www.chauconin-neufmontiers.fr
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, jeudi de 15h à 18h, le mardi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès - 77124 Crégy-lès-Meaux
Tél. : 01 60 23 48 88 / Fax : 01 60 23 48 39
www.cregylesmeaux.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Samedi de 10h à 12h (Uniquement service Etat civil et affaires générales).

Mairie de Forfry

Rue des Franc-Bourgeois - 77165 Forfry
Tél. : 01 60 01 59 36 / Fax : 01 60 01 44 46
mairie.forfry@wanadoo.fr
Le lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h, le jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 19h.

Mairie de Fublaines

24, Rue Alphonse Cabon - 77470 Fublaines
Tél. : 01 60 25 80 00 / Fax : 01 60 25 40 93
www.fublaines.fr
Le lundi et le mardi de 14h à 18h, le matin sur rdv, le jeudi et vendredi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'église - 77910 Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89 / Fax : 01 64 33 86 66
www.germigny-leveque.org
Le lundi et le vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 9h à 12h.

Mairie de Gesvres-le-Chapitre

5-7, rue André-Maurice - 77165 Gesvres-le-Chapitre
Tél. : 01 60 01 04 15 / Fax : 01 64 36 20 17
mairiegesvreslechapitre@orange.fr
Le mercredi et le vendredi de 18h à 19h

Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux - 77450 Isles-lès-Villenoy
Tél. : 01 60 04 33 18 / Fax : 01 64 63 50 81
www.isleslesvillenoy.fr
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 15h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès - 77470 Mareuil-lès-Meaux
Tél. : 01 64 33 14 27 / Fax : 01 64 33 79 47
www.mareuil-les-meaux.fr
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30. Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h.

Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 Meaux
Tél. : 01 60 09 97 00 / Fax : 01 60 23 25 78
www.ville-meaux.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie - 77470 Montceaux-lès-Meaux
Tél. : 01 64 35 93 19 / Fax : 01 60 25 45 68
www.mairie-montceaux-les-meaux.fr
Le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et 13h à 18h30, le jeudi de 15h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Mairie de Monthyon

1 place Carruel - 77122 Monthyon

www.monthyon.fr

Tél. : 01 64 36 21 41 / Fax : 01 64 36 22 34

mairie-de-monthyon@wanadoo.fr

Le lundi, mardi, jeudi et le vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet - 77100 Nanteuil-lès-Meaux

Tél. : 01 60 23 06 10 / Fax : 01 60 23 45 21

www.nanteuil-les-meaux.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
le mardi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30 et le samedi
de 9h à 12h (sauf de la mi-juillet à la mi-août) :
permanence Etat-Civil.

Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard

Tél. : 01 64 34 10 86 / Fax : 01 64 34 56 14

Le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Mairie de Poincy

31, grande rue - 77470 Poincy

Tél. : 01 60 09 05 50 / Fax : 01 60 09 80 09

www.mairiedepenchard.com

Le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi et le vendredi de
16h à 18h.

Mairie de Saint-Soupplets

Château-de-Maulny - 77165 Saint-Soupplets

www.saint-soupplets.fr

Tél. : 01 60 01 50 49 / Fax : 01 60 01 50 83

accueil@saint-soupplets.fr

Le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Permanence chaque
premier samedi du mois de 8h30 à 12h.

Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie - 77450 Trilbardou

Tél. : 01 60 04 90 60 / Fax 09 70 62 38 66

www.trilbardou.mairie.com

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h,
le lundi et le jeudi de 13h45 à 16h45.

Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport

Tél. : 01 60 09 79 30 / Fax : 01 64 35 04 31

www.trilport.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de
14h à 18h, mardi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Clairret - 77910 Varreddes

Tél. : 01 64 33 18 42 / Fax : 01 60 44 07 04

varreddes.fr

Le lundi de 16h30 à 18h, le mardi et le jeudi de 16h
à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 10h
à 11h30 et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Vignely

24 bis, Grande Rue - 77450 Vignely

Tél. : 01 60 01 64 40 / Fax : 09 58 41 49 73

mairie.vignely@laposte.net

Le lundi de 9h30 à 12h, le mardi de 14h à 16h, le
mercredi de 9h30 à 12h, jeudi de 14h à 16h, le
vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h, le samedi de
9h30 à 12h (Le premier samedi du mois uniquement).

Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy

Tél. : 01 60 09 82 45 / Fax : 01 60 44 06 52

www.villenoy.fr

Le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30 (jusqu'à 19h les mercredis des
semaines impaires), vendredi et samedi de
8h30 à 12h.

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61
www.agglo-paysdemeaux.fr